

Les conservateurs reprennent l'île du Prince-Edouard

A l'élection générale d'hier, ils ont obtenu une majorité de huit députés sur les libéraux — Cinq ministres libéraux défaits — Le premier ministre libéral élu par 14 voix de majorité seulement

Charlottetown, île-du-Prince-Edouard, 7. (S.P.C.) — Un gain de 13 sièges, qui leur donne une majorité de 8, permet aux conservateurs d'enlever le pouvoir au gouvernement libéral de M. Lea, M. J.-D. Stewart redevenant premier ministre après avoir passé quatre ans dans l'opposition. Le premier ministre défait, M. W.-M. Lea, n'a été réélu, dans le quatrième district de Prince, qu'à la faible majorité de 14 votes, et 5 de ses ministres ont échoué. Les 5 ministres défaits sont MM. B.-W. Lépage, Peter Sinclair, Russell Clark, le docteur J.-F. MacNeill et Horace Wright. A part M. Lea, le seul ancien ministre réélu est M. J.-P. McIntyre, qui avait le portefeuille des travaux publics.

D'autre part, quatre anciens ministres de M. Stewart sont au nombre des vainqueurs: M. Frank MacPhee, ancien ministre des travaux publics, MM. A.-F. Arsenault, L.-L. Jenkins et le docteur J.-P. MacMillan, tous trois anciens ministres sans portefeuille. Les conservateurs ont obtenu 19 sièges et les libéraux en ont gardé 11.

L'administration Stewart avait été défaite en 1927 sur la question de l'institution d'une régie des alcools. Au cours de la campagne électorale qui s'est terminée hier, il n'a pas été question de prohibition, M. Stewart ayant déclaré que s'il reprenait le pouvoir, il maintiendrait l'application de la présente loi de prohibition.

M. Stewart a fait sa campagne en accusant l'administration Lea d'extravagance en matière de dépense de voirie et en promettant d'améliorer l'enseignement technique et agricole, et d'appliquer le mieux possible les indications du rapport Duncan. Pour faire la sienne, M. Lea a signalé les services que son gouvernement a rendus à la province. Les libéraux ont aussi cherché à convertir certaines questions fédérales de subvention en arguments contre leurs adversaires.

Interviewé peu après que le résultat de l'élection eut été connu, M. Stewart a dit: "Le résultat n'était pas inattendu, par suite de la dissatisfaction à l'égard du gouvernement Lea et aussi du fait que la politique de cette administration n'était pas en contact avec celle du gouvernement fédéral. Selon moi, les questions décisives de la campagne ont été l'extravagance du gouvernement, le fait qu'il n'a pas rempli ses promesses électorales de 1927, son manque de programme pour l'avenir et l'hostilité de son attitude vis-à-vis le gouvernement Bennett, à qui cette province, de même que les autres provinces maritimes, doit s'adresser pour le règlement définitif des réclamations de subventions en vertu du rapport de la commission Duncan.

"L'insistance des candidats libéraux au sujet de questions fédérales a réagi contre eux, particulièrement après les révélations de Beaubarnois. Les conservateurs ont soutenu que les choses fédérales n'étaient pas en question et ont exigé une discussion complète des états de service du gouvernement Lea, qui, pour une période de quatre ans, révélait un accroissement de dette d'environ \$1,000,000, soit un tiers de la dette totale de la province.

"Bien que la prohibition n'ait pas été argument électorale, la question de l'insuccès du gouvernement à remplir sa promesse d'appliquer strictement et rigoureusement la loi de prohibition, qui lui avait valu son élection en une large mesure, a indubitablement été un facteur du résultat de l'élection. La politique conservatrice a été soumise en entier aux électeurs et les promesses faites seront remplies à la première occasion."

Il y avait soixante candidats à l'élection d'hier. Les électeurs avaient à choisir 15 conseillers et 15 députés. Les députés sont élus au suffrage universel, mais seuls les propriétaires fonciers possédant des biens d'au moins \$325 peuvent être les conseillers.

Avant la dissolution, les libéraux possédaient 22 sièges et les conservateurs en avaient 6. Il y avait 2 sièges vacants.

Les vainqueurs

Voici les noms des candidats élus (on sait que chaque district élit un conseiller et un député):

Comté Prince: 1er district, M. Thane-A. Campbell et M. A. Gallant, libéraux; 2e district, M. William Dennis, libéral, et G.-S. Sharp, conservateur; 3e district, M. Thomas Macnutt et M. A.-F. Arsenault, conservateurs; 4e district, M. W.-M. Lea, libéral, et M. Heath Strong, conservateur; 5e district, M. L.-R. Allen, libéral, et M. Leonard MacNeill, conservateur.

Comté Queen: 1er district, M. Walter MacKenzie et M. Thomas Wigmore, conservateurs; 2e district, MM. L.-L. Jenkins et David Rothune, conservateurs; 3e district, M. J.-A. MacDonald et M. M.-W. Wood, conservateurs; 4e district, M. C. Bruce et M. J. Larrabee, libéraux; 5e district, M. le docteur W.-J. MacMillan et W.-A. Stewart, conservateurs.

Comté King: 1er district, M. H.-D. MacLean et le docteur A.-A. MacDonald, conservateurs; 2e district, M. J.-P. McIntyre et M. H.-H. Cox, libéraux; 3e district, M. H.-F. MacPhee et L.-D. Huhler, conservateurs; 4e district, M. M. Annear et M. J.-A. Campbell, libéraux; 5e district, M. J.-D. Stewart et J.-H. MacDonald, conservateurs.

Au Nouveau-Brunswick

L'Évangéline, qui poursuit courageusement et, apparemment, avec grand succès, sa carrière quotidienne, nous apporte, en tête de son numéro du 6 août, une note qui suffirait à rappeler que tout ne va pas sur des roulettes, au Nouveau-Brunswick, en matière scolaire. Nous citons textuellement :

SIX SEULEMENT

Notre correspondant de Frédéricton nous transmettait hier soir cette laconique dépêche : "Ce que l'on appelle le "département français" de l'Ecole normale s'est ouvert ce matin avec une assistance de six élèves. C'est à peu près la moyenne de ces dernières années."

Six élèves, tous candidats à ce brevet de troisième classe que l'on s'efforce depuis des années d'éliminer.

Et c'est cela que l'on a décoré du nom pompeux de "département français".

Et c'est avec ce camouflage que l'on a réussi à créer dans l'opinion publique l'impression, — solidement ancrée aujourd'hui, — que le français est véritablement et sérieusement enseigné à notre Ecole Normale.

Où nous nous trompons fort, ou c'est là l'amorce d'une intéressante campagne.

contre les extrémistes partisans de la violence.

Pour la Louisiane

C'est le 25 août que les premières religieuses acadiennes de la Congrégation Notre-Dame du Sacré-Coeur partiront pour la Louisiane. Elles doivent, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, prendre, sur l'invitation de S. Ex. Mgr Jeanmard, la direction d'un couvent à Ville Platte. — Ville Platte est l'une des villes dont nos voyageurs ont gardé le meilleur souvenir. Ils y ont reçu, — mais il faut ajouter: comme partout — le plus enthousiaste accueil.

Dans vingt ou trente ans d'ici cette date du 25 août fera probablement figure de date historique.

O. H.

En Louisiane

LES FRANCO-AMERICAINS

Plusieurs de nos amis franco-américains ont déjà manifesté l'intention de nous accompagner en Louisiane. Les premiers à s'inscrire officiellement sont M. le Dr Jacques et Mme Jacques, de Fitchburg, Mass. M. et Mme Jacques comptent parmi les anciens voyageurs du Devoir de nombreuses amitiés.

Bloc-notes

En Acadie

C'est aujourd'hui la fête nationale de l'Acadie. Avons-nous besoin de répéter que c'est de tout coeur que nous souhaitons aux aînés de la race française en Amérique, à celui de nos groupes qui a le plus souffert, bonheur et prospérité?

Depuis qu'il existe, le Devoir s'est efforcé de faire mieux se connaître Acadiens et Canadiens français. Il a conduit en Acadie deux pèlerinages qui ont reçu là-bas un accueil que personne des pèlerins n'oubliera jamais. Cette année, il a eu la joie d'aller à la découverte, pour ainsi dire, d'un autre groupe d'Acadiens, celui de la Louisiane. Nos voyageurs ont rencontré là-bas et accompagné à travers la Louisiane les Acadiens du Nord.

C'est un voyage dont les lecteurs du Devoir ont plus d'une fois déjà entendu parler, mais dont nous ne saurons jamais assez dire le caractère unique.

Cette reprise de contact entre Acadiens du Nord et du Sud et la naissance de l'Évangéline quotidienne sont probablement les deux événements les plus considérables de l'année acadienne. L'un et l'autre produiront indéfiniment des fruits. Pour le journal, ce sera l'aide, le stimulant apportés à toutes les œuvres acadiennes. Quant à la reprise de contact, ne peut-on pas lui attribuer déjà le départ pour la Louisiane des premières religieuses acadiennes du Nord?

Nous ne croyons pas exagérer en répétant que, dans vingt ou trente ans d'ici, ce 25 août où partiront pour le Sud les religieuses du Nord fera figure de grande date historique.

Bloc-notes

En Acadie

C'est aujourd'hui la fête nationale de l'Acadie. Avons-nous besoin de répéter que c'est de tout coeur que nous souhaitons aux aînés de la race française en Amérique, à celui de nos groupes qui a le plus souffert, bonheur et prospérité?

Depuis qu'il existe, le *Devoir* s'est efforcé de faire mieux se connaître Acadiens et Canadiens français. Il a conduit en Acadie deux pèlerinages qui ont reçu là-bas un accueil que personne des pèlerins n'oubliera jamais. Cette année, il a eu la joie d'aller à la découverte, pour ainsi dire, d'un autre groupe d'Acadiens, celui de la Louisiane. Nos voyageurs ont rencontré là-bas et accompagné à travers la Louisiane les Acadiens du Nord.

C'est un voyage dont les lecteurs du *Devoir* ont plus d'une fois déjà entendu parler, mais dont nous ne saurions jamais assez dire le caractère unique.

Cette reprise de contact entre Acadiens du Nord et du Sud et la naissance de l'*Évangéline* quotidienne sont probablement les deux événements les plus considérables de l'année acadienne. L'un et l'autre produiront indéfiniment des fruits. Pour le journal, ce sera l'aide, le stimulant apportés à toutes les œuvres acadiennes. Quant à la reprise de contact, ne peut-on pas lui attribuer déjà le départ pour la Louisiane des premières religieuses acadiennes du Nord?

Nous ne croyons pas exagérer en répétant que, dans vingt ou trente ans d'ici, ce 25 août où partiront pour le Sud les religieuses du Nord fera figure de grande date historique.

Dieu semble avoir veillé sur
soin jaloux sur cette congrégation
naissante, appelée sans doute à
remplir une mission providentielle
au milieu de ce petit peuple, des-
cendant de martyrs. Preuve tangi-
ble des bénédictions divines sur
cette nouvelle congrégation, son dé-
veloppement quasi phénoménal.

Elle compte aujourd'hui cent
trente-cinq professes et vingt-neuf
novices.

Les Religieuses de Notre-Dame
du Sacré-Cœur dirigent quatre
pensionnats et six externats, ces
derniers sous le contrôle du Bureau
de l'instruction publique de la pro-
vince du Nouveau-Brunswick. Dans
la ville de Moncton seulement, elles
donnent l'enseignement à quatorze
cents enfants dont elles savent ga-
gner la sympathie par leur bonté
maternelle. Elles y dirigent aussi
avec sollicitude un refuge St-Vin-
cent de Paul où elles distribuent
repas et vêtements aux enfants des
parents pauvres. Partout, grâce à
leur zèle et à leur abnégation, elles
inspirent l'amour de Dieu et du de-
voir, stimulant les volontés au bien,
au sacrifice de soi et à la pratique
des vertus chrétiennes. Par un
bienfaisant rayonnement de leur
recueillement religieux, elles créent
autour d'elles une atmosphère de
paix et de bonheur qui attire les
âmes. Par leur aménité évan-
gélisme, elles inspirent le goût
de tout ce qui élève l'âme
vers les cimes, et ainsi s'expli-
que leur remarquable recrutement.

(Suite à la page 3)

Les deux Acadies

Les Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur en Louisiane

Le baiser maternel que la vieille Acadie est allée déposer sur le front de sa fidèle et si noble fille louisianaise au cours du printemps dernier promet de s'épanouir bientôt en une apostolique floraison. L'accueil amical si enthousiaste des Acadiens du Sud à leurs frères d'Acadie aura été une semence de dévouements nouveaux.

Instruites des possibilités d'apostolat que leur offre l'Acadie louisianaise, mues par une louable affection non moins que par le zèle sur-naturel des âmes, d'humbles religieuses acadiennes iront se dévouer à l'oeuvre de l'éducation religieuse et française des enfants de leurs sœurs exilées.

C'est aux Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur qu'échoit l'honneur de cette initiative apostolique, au bénéfice de cette lointaine Acadie où reposent les cendres de la sympathique Evangéliste, symbole de la persévérance, de la fidélité et de la noblesse d'âme de sa glorieuse race. En m'apprenant cette nouvelle, la très révérende Mère générale des Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur m'écrivait :

"Nous n'allons pas là pour un vil gain, mais bien pour étendre le règne du Christ-Jésus, le faire connaître et aimer davantage par les chères petites âmes qui nous seront confiées.

"On nous dit que la langue française, la seule nôtre, agonise en ce pays où tout par ailleurs semble prospérer et débordant de vie. Nous nous proposons de la faire aimer par un enseignement aussi intelligent que possible."

La Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Coeur, à laquelle Son Excellence Monseigneur Jeanmard, évêque de Lafayette, s'est adressée pour la fondation d'un couvent à Ville-Plate, est de fondation relativement récente.

Avant mil neuf cent vingt-trois, ces religieuses faisaient partie de la Congrégation des Religieuses de la Charité de l'Immaculée-Conception, fondée en 1854 par Monseigneur Connolly, évêque de Saint-Jean.

Attristées du fait que beaucoup de jeunes filles acadiennes rêvaient d'entrer chez les Religieuses de la Charité parce que tous les exercices de piété s'y faisaient en anglais, les plus anciennes religieuses acadiennes de cette Congrégation résolurent de demander leur séparation au Saint-Siège.

Cette décision ne fut pas prise à la légère, ni pour des motifs humains. L'on consulta le Ciel par de ferventes prières accompagnées de

généreuses mortifications. Seul le désir désintéressé de favoriser les vocations religieuses au sein des familles acadiennes, en vue de rendre plus efficace et plus immédiat leur apostolat auprès de la jeunesse, pouvait déterminer ces religieuses à désirer une séparation si douloureuse. En effet, on ne brise pas les liens d'une amitié surnaturelle tissée dans la prière et le sacrifice sans que le coeur éprouve certains déchirements. On ne se sépare pas de religieuses dévouées et sympathiques avec lesquelles on a vécu les jours bénis du noviciat et dont on a partagé les labeurs pendant nombre d'années sans quitter quelque chose de soi-même. La bienveillance avec laquelle le Saint-Siège donna son assentiment à leur requête dissipa l'hésitation que pouvaient avoir quelques-unes d'entre elles.

Par décret de la Sacrée Congrégation des Religieux en date du 29 décembre 1923, les Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur sont établies en Congrégation distincte, ayant la même condition juridique et les mêmes constitutions que les Religieuses de la Charité de l'Immaculée-Conception.

Aussitôt on procède au partage des biens qui se fait avec la plus cordiale entente.

L'érection canonique, présidée par Son Excellence Mgr E.-A. Leblanc, se fait solennellement le dimanche, 17 février 1924, dans le couvent de Notre-Dame du Sacré-Coeur qui sur a été dévolu en la paroisse de Saint-Thomas de Memramcook, à proximité de l'église paroissiale de l'Université Saint-Joseph.

La première communauté religieuse acadienne était fondée. Ce fut l'occasion d'une explosion de joie et de ferventes actions de grâces dans toute l'Acadie française.

Sur l'invitation du curé, à l'issue de la grand-messe, tous les paroissiens se rendent en procession au couvent où venait de s'opérer ce fait mémorable pour offrir leurs respectueux hommages à cet enfant tant désiré qui venait de naître. Son Excellence Mgr Leblanc, en termes émus et très heureux, exprime toute la joie qu'il éprouve de voir présider à la fondation de cette première congrégation acadienne, puis il présente les révérendes Mères qui viennent d'être élues par les capitulantes pour présider aux destinées de la nouvelle congrégation.

Dès ce jour de fondation, la nouvelle congrégation compte quarante et une professes à vœux perpétuels et douze professes à vœux temporaires, toutes acadiennes.

Dieu semble avoir veillé avec un soin jaloux sur cette congrégation naissante, appelée sans doute à remplir une mission providentielle

Et voilà que l'enquête éclate avec

Les deux Acadies

(Suite de la 1^{ère} page)

Tout imprégné de sens religieux, leur enseignement méthodique nourrit les âmes en même temps qu'il forme les intelligences et les oriente vers la vérité.



Cinq religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur se rendront en Louisiane vers la fin du mois d'août. Là elles verront dans leur réalité les descendants des chers exilés de 1755. Constatant de visu les résultats de l'héroïque fermeté et du courage chrétien qu'ils ont dû déployer pour conserver les vertus ancestrales, ces nouvelles Evangélines sentiront s'accroître en elles la flamme de dévouement dont elles brûlent déjà. Généreusement, elles y dispenseront le pain de la science religieuse et profane qu'il a plu au Seigneur de leur donner. Il est si consolant au cœur généreux, fermé à tout égoïsme, de faire bénéficier les autres des bienfaits reçus, surtout lorsque les bénéficiaires sont des frères par le sang, la langue ou la foi.

A n'en pas douter, elles rencontreront de nombreuses difficultés. Il n'y a d'édifice spirituel solide que celui dont les premières pierres sont cimentées dans l'épreuve. Fortes de leur confiance en Dieu, infiniment bon autant que puissant, qui toujours veille avec une particulière bonté sur ceux qui ne travaillent qu'à sa gloire, elles se préparent dans la retraite et la prière aux sacrifices qui les attendent.

Avec cette fidélité persévérante qu'elles ont héritée de leurs grands ancêtres, fortifiées des secours de la religion, elles surmonteront victorieusement les épreuves inévitables à toute fondation, et l'Acadie aura par elles un nouvel enlèvement en Louisiane "les deux Acadies". Dieu par les Français.

BENJAMIN LECAVALIER

F. L. C.

Des soixante millions que cette
région rapporte à la province
chaque année, il est permis de croire
qu'une très forte proportion va
notre région.

Le Nouveau-Brunswick, entreprit
à la même époque que nous de dé-
velopper chez lui une industrie
aussi payante et dans ce but con-
struisit un système de routes très
coûteux. Mais comme il ne possé-
dait pas les attractions que nous
avons, il jeta un regard de convoi-
tise sur la Gaspésie et résolut d'at-
tirer chez lui le courant de prome-
neurs qui font le fameux voyage
circulaire.

Pour détourner ce courant, il fal-
lait de toute nécessité faire disparaî-
tre l'obstacle naturel qu'est l'estuaire
de la Ristigouche. C'est alors
que prit naissance le projet d'un
pont interprovincial à Campbell-
ton.

Fait significatif qui montre bien
l'esprit qui règne là-bas, le district
Chandler de la Cie d'assurance
Confederation Life vient d'être an-
nexé à Fredericton, sous prétexte
que 75% de la population du côté
québécois de la rivière Ristigouche
est anglaise.

Afin d'éviter le danger des ren-
contres le long des falaises qui sur-
plombent le Saint-Laurent du côté
nord de la péninsule la plupart des
touristes font le trajet circulaire
dans le même sens que les aiguilles
d'une horloge, c'est-à-dire de gau-
che à droite. Rien de plus facile
quand il y aura un pont que de
leur faire prendre la tangente à
Campbellton et de les diriger vers
le Nouveau-Brunswick en leur re-
présentant que les routes y sont
plus belles et le trajet jusqu'à la
Rivière-du-Loup de 45 milles plus
court par le boulevard St-Léonard.
Comme les Américains n'aiment
pas à passer deux fois au même
endroit, il s'ensuit que Rimouski,
Mont-Joli ne les verraient que peu
en allant et pas du tout au retour.
Quant à la vallée de la Matapédia,
elle pourrait dire adieu pour tou-
jours aux profits de l'industrie du
tourisme car elle disparaîtrait tout
simplement de la carte.

Après avoir construit à même
l'argent de la province de Québec
une route carrossable de deux mil-
lions et demi de dollars pour éta-
blir l'industrie du tourisme dans
notre région, nous en verrions,
spectateurs impuissants, la plus
grande partie du revenu qui nous
en revient légitimement, s'écouler
vers Campbellton et le Nouveau-
Brunswick par un canal que nous
aurions naïvement contribué à éta-
blir, puisqu'on nous invite à dé-
frayer une partie du coût du pont.

Tous ceux qui vivent de l'indus-
trie du tourisme dans cette région;
tous ceux qui en profitent de près
ou de loin, seront affectés par ce
pont. Leur intérêt leur commande
de se réveiller avant qu'il ne soit
trop tard, d'enrôler tout ce qu'ils
pourront d'influences et de mar-
cher à l'assaut de ce néfaste projet.

Que l'on n'entretienne pas l'om-
bre d'une illusion là-dessus; le pro-
jet a pris naissance à Campbell-
ton, est moussé activement sous
l'inspiration de Campbellton, et,
s'il réussit, profitera uniquement à
Campbellton.

Il faut donc se méfier, car il est

Campbellton.

On objectera peut-être qu'il est quasi favorisé par les cultivateurs de Ristigouche et de Carleton qui voient dans Campbellton un futur marché pour leurs produits; mais le Nouveau-Brunswick a-t-il jamais été un marché sérieux pour les produits agricoles gaspésiens pendant les deux siècles que cette région a été isolée du reste de la province de Québec et en relations très étroites avec la province voisine? Ceux qui connaissent les conditions de là-bas savent qu'elle a été plutôt exploitée et drainée pour le profit du Nouveau-Brunswick. Ce n'est que depuis qu'elle est dotée d'une route carrossable qu'elle a commencé de grandir et de devenir une florissante région.

Attendu que l'anglais est la langue de plus de 75% de la population dans quelques paroisses de ce côté-ci de la Ristigouche, parmi lesquelles on peut nommer Ristigouche, Escuminac, New-Richmond et New-Carlisle, il n'est pas du tout déraisonnable de penser que la plupart de ces centres veraient avec plaisir la réussite d'un projet qui favoriserait leurs rapports avec des gens dont le langage, la mentalité, les idéals sont les mêmes que les leurs. Ce sentiment est tout naturel; mais n'avons-nous pas raison de craindre qu'il ne favorise l'expansion de l'influence anglaise et de tout ce qu'elle comporte pour nous dans cette partie de la Gaspésie... En tout cas, il s'y développerait un rapprochement sentimental et économique éminemment contraire à l'idéal canadien-français. Cet aspect de la question vaut la peine d'être envisagé soigneusement.

Le projet de chemin de fer intérieur n'a pas été abandonné. Mgr l'évêque de Gaspé déclarait à St-Jean-l'Évangéliste, le 28 juin dernier, qu'il est plus près de la réalisation qu'on ne le croyait généralement. Il est certain que la construction du pont interprovincial lui serait fatale.

J.-B. COTE

Rimouski, août 1931.

à Campbellton et le tourisme

Le tour de la Gaspésie est devenu la promenade à la mode. Tout touriste américain qui se respecte, ne voudrait pas retourner chez lui sans avoir fait le fameux tour; les hommes de profession, les gens d'affaires, les professeurs, y vont pour se détendre les nerfs; les nouveaux mariés croient que le premier quartier de leur lune de miel doit briller là. Quelques-uns, il est vrai, ne poussent pas plus loin que Matane, mais cherchent à convaincre leurs amis avec enthousiasme une fois rentrés chez eux qu'ils ont fait la pêche à la morue au large de l'Échourle. En un mot, c'est le clou indispensable à toutes belles vacances.

Chose singulière, ce territoire de notre province qui a été témoin des premiers faits de l'histoire du Canada est encore le moins connu de notre pays; certaines parties de l'intérieur sont encore même inexploitées. Ce n'est que depuis une couple de décades qu'on s'est rendu compte des possibilités de développement qu'il offre. Le Nouveau-Brunswick, cependant, semble avoir vu tous ces avantages avant nous, car lorsqu'on décida de faire cesser l'isolement dont souffrait cette région et de la rattacher au reste du pays par un lien durable, Campbellton était déjà en mesure de faire valoir des arguments en faveur d'attaches qui seraient fixées là.

Une alternative s'offrait à nos gouvernants pour développer la péninsule: un projet de route de ceinture pour auto dont bénéficierait surtout le littoral en y amenant le tourisme; un chemin de fer intérieur qui favoriserait la colonisation, l'exploitation des forêts, des gisements de cuivre, de plomb, de zinc et d'amiante du centre.

Ces problèmes se posaient à l'époque où l'engouement pour l'industrie touristique sévissait avec intensité. Avec plus d'opportunisme que de vision, peut-être, on préféra sacrifier la colonisation et le développement des richesses naturelles au tourisme, et la fameuse route de ceinture fut construite au coût de deux millions et demi de dollars.

Au point de vue strictement d'affaires, ce placement a été excellent car les milliers de touristes qui viennent chaque année admirer les beautés d'une région sans égale par la grandeur de ses panoramas, remboursent bien vite cette mise de

étaient chers.

"Le grand poète Longfellow a immortalisé en ses œuvres magnifiques cette page poignante de la fidélité au souvenir français. Evangéline, c'est la jeune fille normande, qui a traversé tout le continent américain à la recherche de son fiancé bien-aimé. Elle incarne la constance et la fidélité, l'amour du foyer et celui de la patrie.

"Trois Evangélines, à l'Exposition coloniale, dans leur gracieux costume, en filant et en tissant, en se servant du rouet et du métier de leurs grand'mères, ici à Vincennes, sur ce sol bien-aimé de France, vous apportent un gracieux souvenir de la fidélité et de l'attachement des Lousianais à l'ancienne mère-patrie. C'est la Louisiane qui se réjouit avec vous de vos grandeurs et de votre puissance coloniale, telles qu'elles sont manifestées par la magnifique exposition à laquelle nous participons aujourd'hui".

Le maréchal Lyauté, se défendant de faire un discours, a tout de même prononcé quelques paroles aimables et baisé la main des trois jeunes Lousianaises qui représentent leur pays à l'Exposition.

La Louisiane et l'Exposition coloniale

LE MARECHAL LYAUTEY ET LES EVANGELINES LOUISIANAISES

On sait que les Américains ont, à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, un pavillon spécial dit le Mount Vernon, dont les honneurs sont faits par Mlle Anne Washington, une arrière-petite-nièce du premier président des Etats-Unis. Dans ce pavillon général, on a réservé un espace à la Louisiane. Trois jeunes filles dont nous avons déjà donné les noms représentent celle-ci.

Le 10 juillet, le maréchal Lyautey, commissaire général de l'Exposition coloniale, accompagné de son premier lieutenant, M. le gouverneur général Olivier, a inauguré cette exposition louisianaise, en présence du commissaire général des Etats-Unis, M. Burke, du commissaire-adjoint, M. André Lafargue, etc.

M. André Lafargue a prononcé à cette occasion l'allocution suivante :

"Nous sommes très profondément touchés de votre présence et de l'honneur que vous nous faites en assistant à l'inauguration officielle de la petite exposition de la Louisiane à Mount-Vernon. Dès que nous avons appris que les Etats-Unis étaient conviés à cette grande et majestueuse manifestation de la puissance coloniale de la France au XIXe siècle, il nous est venu à l'idée que la Louisiane du XVIIIe siècle devait également être représentée. En effet, le vieux mûrier, le rouet et tous les accessoires que vous avez sous les yeux symbolisent et incarnent la vieille Louisiane du XVIIIe siècle, celle Louisiane fondée par les hardis fils de France dès le début du XVIIIe siècle, et qui, pendant plus de 75 ans, est restée sous l'administration de votre grand pays et en a fait partie.

"L'exposition louisianaise, dans son ensemble, rappelle le pays d'Evangeline de Louisiane, une région où les Acadiens chassés du Canada au milieu du XVIIIe siècle, sont venus s'établir afin d'y retrouver la paix, la sécurité et les moyens de recommencer l'existence heureuse qui avait été la leur jusqu'au jour où ils furent brutalement arrachés à leur foyer et à ceux qui leur étaient chers.

"Le grand poète Longfellow a immortalisé en ses œuvres magnifiques cette page poignante de la fidélité au souvenir français. Evangeline, c'est la jeune fille normande, qui a traversé tout le continent américain à la recherche de son fiancé bien-aimé. Elle incarne la constance et la fidélité, l'amour du

pour la première fois contact avec le majestueux Mississippi. Notre autocar franchit le grand fleuve aux eaux saumâtres, renommé pompeusement par les Indiens "Le Père des eaux". Et, en route pour le fort de Chartres, le dernier poste resté français en Amérique. Construit par les soins du Roi-Soliman, en 1719, à quelque distance du Mississippi, ce fort fut le siège du gouvernement de la Nouvelle-France au pays des Illinois.

Le long de notre route, de modestes fermes ayant parfois des allures normandes, de vieilles malures aux lignes françaises. Mon voisin, M. Dorrance, de la Société historique de Saint-Louis, fils d'un immigré français, en ce pays, et professeur à l'université du Missouri, qui nous accompagne aimablement dans cette excursion, nous assure que plusieurs de ces anciennes maisons datent de 1780.

Nous traversons plusieurs petits bourgs: Red Bud, Dupon, Cahokia, nom indien, ancien village français, Kankaskia, également un village français d'origine indienne surnommé "Pouilleux". En passant nous entrevoyons quelques enseignes aux noms bien français: "La-croix Motor", Dr. LeSautier, etc.

Je passe sur la cordiale réception que ces descendants de Français nous firent au fort de Chartres. M. l'abbé Groulx et M. Héroux ont déjà dit aux lecteurs du Devoir notre vive émotion en entendant à cet endroit, contrairement à notre attente, un peu de français. Un groupe de cultivateurs, venus du coquet village voisin, Prairie-du-Rocher, — les Américains prononcent *Frederouche* — fondé avant 1721, virent, attention délicate, nous chanter, avec l'accompagnement d'un violoncelle et d'un guitariste, dans un français tant soit peu anglophone, une chanson de bonnitude, conservée soigneusement de père en fils comme un précieux héritage ancestral, par une pieuse tradition orale. "Si vo voulez rien no donner, vo no le direz". Nous avions les larmes aux yeux, suivant la loi moi de Beaumarchais. "Ce qui ne veut pas la loi de Dieu, dit on le chanter" ces braves gens nous offraient dans une chanson les quelques mots de français restés dans leur cœur. Et

re", un cours d'eau, "Pickwits" devenu dans la langue anglaise "Low Freight Creek". Un endroit appelé à juste titre "Dors d'un œil" en raison des fréquentes incurvations des pirates du Mississippi, n'est plus guère désigné par les bouches anglo-saxonnes que par un mot dédaigné et dépourvu de sens "Donnell".

Une troisième nuit de chemin de fer nous entraîne vers Vicksburg, où nous visitons, sur une colline, un magnifique cimetière militaire peut-être aussi beau que celui de Washington, et vers Natchez à l'entrée par les affreux massacres des Indiens, dont elle porte le nom. D'autres, avant moi, ont déjà raconté ces réceptions dans le Devoir.

Berçés dans nos couchettes du sleeping car, nous nous endormons en songeant avec horreur à ces sanglants massacres, qui coûtèrent peut-être la vie à quelques-uns de nos lointains ancêtres.

Nous voilà enfin au milieu de nos hôtes sympathiques, les sept cent mille descendants d'Acadiens, de Français et de Canadiens de la Louisiane, qui reçoivent avec une chaleur et un enthousiasme indescriptibles la première visite officielle, depuis deux siècles, de leurs frères Canadiens.

Mes compagnons de voyage ont déjà narré aux lecteurs du Devoir des scènes touchantes de cette fraternelle hospitalité, de ce chaleureux accueil, dont nous conserverons au plus profond de notre cœur un souvenir éternel. Que nos chers cousins de Louisiane recoivent encore une fois l'expression de notre fraternelle reconnaissance.

L'on me permettra plutôt de souligner dans cet article quelques-uns des caractères de la survie française de ce peuple de frères. Ah! le français savoureux que parlent ces braves gens. Languet riche d'expressions archaïques du XVIII^e et du XVIII^e siècles, langue imagée, empliesse de locutions marquées, apportées par les Acadiens déportés des rives acadiennes. Mots heureux de même origine que

paye le premier. L'en dernier. Notre Acadien, ses commissions et ses affaires de consciences terminées, s'en va au fond du village, s'asseoir chez sa vieille sœur, tousse coiffée de la jolie "capine" noire des veuves. Ses nièces, alertes et pimpantes, toutes parées de "frivolités" (rubans), lui serviront de succulents mets du pays, du haché de bœuf, du gumbo espagnol, ou peut-être, à bonne fortune, un délicieux bisco d'écrevisses poivré et épicé à point. D'avance il pourlèche ses lèvres humides de goulèche. Sans compter qu'il y aura mandisè. Sans compter qu'il y aura "de la bonne douceur" (sucre) pour sucrer son thé.

Et toutes ces jolies expressions, charmantes comme des fleurs du printemps, jaillissent de source, en plénitude. Il n'est pas permis d'en douter, ces gens pensent en français. La jeune génération, influencée en anglais dans les *high schools*, ne s'exprime pas avec autant de facilité, obligée qu'elle est parfois de traduire mentalement en français ce qu'elle pense en anglais.

Un fait m'a frappé. Tous ces gens prononcent quantité de mots avec un accent à peu près identique à celui de nos Acadiens du Canada, accent devenu depuis longtemps fatigant à mes oreilles de collégien, dans les jeux et les conversations de quelques-uns de mes camarades de collège.

Plus d'une fois j'ai pris plaisir à écouter la conversation de groupes d'Évangélistes canadiennes et louisianaises. On aurait dit des sœurs et des cousines se retrouvant, non pas après une séparation de deux siècles, mais après une absence de quelques années.

La langue française est ainsi à l'honneur dans tout le sud-ouest de la Louisiane. Lecteurs, prenez une carte détaillée du pays, les réseaux de chemins de fer par exemple, et devant la prodigieuse quantité de localités françaises vous vous écrierez au cœur d'une région française. Ce fait s'explique facilement lorsque l'on connaît la grande contribution de la race acadienne aux nombreux fils des déportés acadiens, bientôt fait d'envahir les paroisses louisianaises, où les français

x chanda d'objets de piete de tout le
e voisinage.

à Cette langue savoureuse, nous
le l'avons comprise partout. Person-
ne, absolument personne, parmi ces
ne milliers d'interlocuteurs, ne nous a
ux adressé la parole sans être entière-
et ment compris de nous. Si ces
de gens avaient fait usage d'un patois
oi- comme le français naïf que parlent
ai- certains nègres du pays, il n'en au-
nt rait pas été ainsi évidemment.

te- Pourquoi donc alors ces braves
es gens sont-ils si souvent sous l'im-
nt pression, fautive, qu'ils parlent un
es patois? C'est là une légende.

le- (Suite à la 2ème page)

rent des établissements et des villages, qui portent aujourd'hui leurs noms: Beauregard, Evangeline, St-Landry, Broussard, Bertrandville, St-Bernard, Breaux Bridge, Abbeville, Thibodeaux, Labadieville, Jeannerette, Centreville, Pointe-à-la-Hache, Villeplate, Grand Coteau, Terrebonne, Baton Rouge, Nouvelle-Ibérie, Assomption, Léonville, Napoléonville, etc.

A propos des familles nombreuses en Louisiane, on me racontait qu'un religieux de France, prêchant une retraite dans un village acadien, s'était avisé de promettre un chapelet, à toute mère ayant au moins cinq enfants, qui viendrait à confesse à lui. Or, les familles acadiennes ont généralement huit, douze, quinze et parfois vingt enfants. Le pauvre prédicateur, pour tenir sa promesse, dut dévaliser les marchands d'objets de piété de tout le voisinage.

A travers la vallée du Mississippi et en Louisiane

Notes et observations d'un voyageur du "Devoir" — Un merveilleux pèlerinage historique — Les environs de Saint-Louis — Au Fort de Chartres — Les vieux villages d'origine française — "Mizère", "Vide-Poche", "Petite Côte", "Paincourt" — En Acadie louisianaise.

Le français des Acadiens du Sud — Des cousines qui se retrouvent après 175 ans — Vers l'avenir — Les relations nécessaires entre Français du Nord et Français du Sud — "Hâtons ensemble!"

(par M. le Dr. Edgar DAVID)

L'un des voyageurs du Devoir en Louisiane, M. le docteur Edgar David, qui représentait la Bas le Collège des Médecins et Chirugiens de la province de Québec, a bien voulu relâcher pour nous de ses notes de voyage les pages suivantes, qu'on lira sûrement avec un très vif intérêt et dont nous le remercions de tout cœur:

Oh! le merveilleux pèlerinage historique, que nous venons d'accomplir au long de l'immense et riche vallée du Mississippi!

Nous avons parcouru le chemin suivi au XVIII^e siècle par nos glorieux découvreurs, Louis Jolliet et le Père Marquette, défilés en dix pas nous avons suivi les pas hardis des explorateurs et fondateurs d'empires, qui terminèrent ces précieuses découvertes, les Cavalier de la Salle, les de Berville et les Bienville.

A nos yeux émerveillés, comme dans un rêve de terre promise, apparaissent ces fertiles contrées, des champs et cultures par la main laborieuse des courageux pionniers, qui vinrent du Nord, à la suite de ces grands voyageurs, le vœu des colons français, canadiens, et les martyrs de la déportation d'Acadie.

Quelle joie, quelle émotion, quelle noble fièvre, nous avons éprouvés, nous, les descendants de ces gens d'intelligence et d'indéfectible courage, devant ces merveilleuses et si précieuses, les traces, encore fraîches de leurs pas de géants.

Ces traces glorieuses laissées dans un immense empire colonial français, constituant aujourd'hui de nombreux et vastes États de la république américaine, nous sont apparues sous la forme de vieux forts en ruine, de campagnes opulentes, et de villes et villages, aux noms français, et aux fondateurs français. Elles nous sont apparues également dans le merveilleux épanouissement de riches rameaux de race française, qui, tout en s'incorporant intimement au peuple américain, ont su conserver leur religion, leurs mœurs, et leurs caractères distinctifs, et même, dans le sud-ouest de la Louisiane, à côté de la langue anglaise, une langue française vigoureuse et pittoresque, ayant la succulente saveur des fruits du sud mûris au place.

C'est à Saint-Louis, ville fondée en 1764, après le traité de Paris, par un Français, Pierre de Laclède, venu du fort de Chartres, que notre groupe de voyageurs prit pour la première fois contact avec le majestueux Mississippi.

Notre autocar franchit le grand

ces chanteurs émouvants avaient pour professeur, Laurent, Alfred William, Charles Clerc et Léon Bisce. La sœur de ce dernier, Marie, âgée de soixante-dix ans, nous disait que son père était né en France, à Bellori, et qu'à cette époque, il y avait environ un demi-siècle, de nombreuses familles françaises et belges, sont venues s'établir ici, attirées par le fait qu'on y parlait alors français. Il y a vingt ans, nous disant le curé de Prairie du Rocher, on parlait couramment français, tel, comme en Louisiane.

Nous allons ensuite visiter ce joli village, au nom pittoresque, habité aujourd'hui par les descendants des défricheurs. Le curé met entre nos mains un livre, le vénérable registre paroissial, datant de 1721, dont les feuillets jaunis sont convertis d'actes enregistrés en français. Il y a plus de deux siècles par les soldats et les colons du fort de Chartres.

Et tout songeurs devant cette antique page d'histoire canadienne ouverte devant nos yeux, nous quittons à regret ce cher village et ces braves gens.

Pendant que l'autocar roule rapidement sur la route du retour, mon voisin, le professeur Dorran, me dit doucement de me réveiller, pour me dire combien il regrette que nous ne prolongions pas un peu notre séjour dans ces parages. Il se fait si heureux de nous avoir rencontrés, et nous douzaine de Français, qui nous sommes en route, les nord du Mississippi et du Missouri, et restes peut-être encore plus français.

Ce sont Sainte-Généviève, surnommé "Mizère", Carondelet, "Vide-Poche", Nouvelle-Bourbon, Nouvelle-Madrid, Cape Girardeau, Saint-Charles, plus connu sous le nom de "Petite Côte". Un modeste bourg, peu favorisé de la fortune, Saint-Louis, a été affublé par l'appellation populaire du sobriquet caractéristique de "Paincourt", exactement comme dans la région de Montréal. En Louisiane, nous retrouverons un autre village de Paincourt. Vraiment, c'est à se croire en pleine province de Québec.

Malheureusement, ces noms typiques, villages charmants, souvenirs vivants de leurs fondateurs, la prononciation américaine, qui n'en comprend pas le charme savoureux, est en train de les défigurer pour toujours.

De "Vide-Poche", elle a fait "Whist Bush", de "Chemin Couvert", "Semokover", de "Purgatoire", un cours d'eau, "Pickwire River". L'Eau Froide Creek est devenu dans la langue anglaise "Low

traie, qu'on reconnaît avec bonheur sur les rives de tout Acadien, qui soit un citoyen du Nouveau-Brunswick ou de l'État de la Louisiane.

Dans ces belles réceptions, lorsqu'on nous attend dans le long des rues, charmées par les conversations cordiales de ces braves gens, des personnages très accueillaient des comités, nous priant de nous hâter vers les salles officielles et les tables chargées de rafraîchissements. "Précipitez-vous, on vous espère". Vite alors on s'approche de ces abruties Évangélistes, qui s'expriment à notre rencontre, avec des corbeilles remplies de fleurs embaumées de leur jardin, et avec des plateaux couverts de friandises aux délicieuses "Pancakes". Car, c'est du monde qui tire joyusement et de "charrier" (bavarder).

L'Acadien a-t-il affaire à la ville. Alors il attelle sa mule aux longues oreilles à son "embarcation" (sa charrette). A son flanc qui l'aide par-dessus tout à atteler "Belle-toi donc à "bâter" ton "bord".

A sa femme qui brida d'encre d'aler, elle aussi, à la ville: "va vite l'appeler si tu veux venir avec nous". Et "l'embarcation" de rouler sur les chemins de campagne, le long des plantations de cannes à sucre, de coton, de riz, et de "maïs" (maïs), franchissant les ponts jetés sur les nombreux "bayous" des rivières du pays. Bayou Boeuf, Bayou Teche, Bayou Black, Bayou Lafourche, etc.

Arrivé à la ville, il vous dira gravement qu'il a "bon navigué" une bonne heure de temps. Car, en ce pays pittoresque, voyager sur la terre ou sur l'eau, c'est toujours "naviguer".

Au "comment ça va?" du bon ouré acadien, il répondra: "Ca chauffe" (on est bien occupé). Alors, Père, c'est le temps pascal, le "va" de "ma confesse". Et pour désigner les quantités de pêches, il ne s'embarrasse point de chiffres. — Combien de fois? demande le bon curé. — Père, "un p'tit tas", s'il n'est de quelques sautes, "un gros tas", si les sautes ont été nombreuses.

Un jour, devant moi, le sympathique directeur acadien de notre belle randonnée en Louisiane, M. Dudley Leblanc, s'est servi la plus naturellement du monde de cette jolie expression. Parlant de M. X. dont nous admirons les splendides jardins remplis d'oiseaux aquatiques innombrables, et où on étudie scientifiquement la migration des oiseaux, il nous disait: M. X. est mon ami, "y m'a aidé un tas", il a payé le passage d'une Évangéline l'an dernier.

na point à créer des ennuis à ses nouveaux citoyens au sujet de leur langue.

Le pays devint franchement bilingue, avec une législation bilingue et, je crois, des écoles françaises et anglaises, ainsi que des documents judiciaires et autres imprimés dans les deux langues.

Et contrairement à chez nous,

Nécrologie

BOUDREAULT — A Montréal, le 28, à 88 ans. Eugénie Pothier, épouse de feu Pierre-A. Boudreault.

BURNS — A Montréal, le 27. Mme William Burns, née Armandine O'Barne.

DELOIRME — A Montréal, le 28, à 63 ans. Marceline Demers, épouse de M. William Delorme.

DUCHARME — A La Tuque, le 27. Régina Collette, épouse de C. R. Ducharme, avocat.

DUPOIS — A Montréal, le 27, à 88 ans. Dame veuve Moïse Dupuis, née Isabelle Garceau.

DUQUETTE — A Montréal, le 29, à 55 ans. Joseph Duquette, époux d'Alphonse Banville.

JUNEAU — A St-Michel, le 27, à 60 ans. Edouard Juneau, époux d'Estida Perron.

GUIDOZ — A Ste-Thérèse, à 27 ans. Mme Julien Guidos, née Cécile Pilon.

LOISELLE — A St-Urbain, de Châteauguay, le 27, à 72 ans. Elisa Bourdon, épouse d'Orville Loisel.

MAILLOUX — Au Sanatorium Prévoist, le 27, à 41 ans, le Dr Henri Mailloux.

MANTHA — A Montréal, le 27, à 73 ans. Anna Pilon, épouse de Jean-Baptiste Mantha, cordonnier.

MARSAN — A Montréal, le 28, à 60 ans. Adélaïde Marsan, épouse de Louise Roussel.

MCCABE — A Montréal, le 28, à 70 ans. Mme Thomas McCabe, née Rosanna Duceppe.

ST-MARS — A Longueuil, à 59 ans, Mlle Sophie St-Mars.

TÉTRAULT — A l'hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, le 28, à 83 ans. J.-Philippe Tétrault.

VALLEE — A Cartierville, le 28, à 38 ans. A l'hôpital du Sacré-Cœur, M. Thomas Vallée.

VIAU — A Montréal, le 27, à 60 ans.

els que De Luca, Rongier, etc., désignent des familles ne parlant plus que français et anglais.

Bref, la Louisiane, à côté d'une prospérité matérielle inouïe, a, de tout temps, joui d'une civilisation essentiellement française, que l'apport continu de familles distinguées venues de France, depuis la cession, a toujours, en toutes circonstances, contribué à affiner.

Plusieurs de ces familles, telles que celles du Dr Olivier de Veszin, des D'Auterive, des de Roussel, du chevalier de la Houssaye, de la Miroille, etc., sont des descendants directs des tadets de familles nobles, les compagnons de Bienville et du marquis de Vaudreuil. Et, comme "Bonsang ne saurait mentir", il faut voir les belles manières conservées par ces nobles rejetons. A Abbeville, au matin de notre départ, notre hôte charmant, M. le banquier Odilon Broussard, d'une distinction raffinée, s'inclinait galamment devant les dames, pour le baiser de mains, avec une grâce d'ancien seigneur de la cour des rois de France.

Hélas! Pourquoi faut-il qu'un si beau tableau ait un revers! Il eût peut-être mieux valu que cette belle survivance ait eu l'occasion de s'affirmer, en luttant pour se maintenir contre certains obstacles, au lieu de s'endormir dans les faciles délices de Capoue. Un pince-sans-rire de la politique n'a-t-il pas dit un jour avec beaucoup d'à-propos, que, si l'opposition n'existait pas il faudrait la créer, en raison de son indéniable efficacité.

Depuis une vingtaine d'années, nos frères de la Louisiane sont lentement et insidieusement débordés par l'inévitable influence anglo-saxonne de la Grande République, dont ils sont les citoyens dévoués.

mal, les ég provi

Ce avoca que phém 15 à heure pron ohell ciété réal. ciété seron conti

Mg co

La ge d merc délé L' tous So truc tern gées V di: A avat 11h tion 2h. par

A travers la vallée du Mississippi.

(suite de la première page)

... qu'il faudra faire disparaître à tout prix, car elle crée une timidité nuisible et un manque de confiance en soi, autant d'obstacles à l'usage et conséquemment à l'amélioration et à l'expansion de leur langue.

Sans doute les Louisianais ne parlent pas le "Parisian French". Mieux. A qui fera-t-on croire que la langue française universelle devrait être le "parisien"? Vaudrait-il alors souhaiter que toutes les fleurs aient la même forme et le même parfum, ou bien que tous les délicieux vins de France aient la même saveur et le même bouquet. Ah! non. Ce serait d'une monotonie désespérante. Alors qu'il est si plaisant d'entendre, en France, l'accent et les expressions des diverses provinces, notamment l'accent musical du Midi. Et pourtant, tous ces gens parlent français. Il ne faut pas oublier que la beauté est souvent dans la variété.

De toute évidence, la langue française en Louisiane, comme du reste la nôtre en Canada, gagnait à être épurée, débarrassée des anglicismes, de ses fautes grammaticales. Et c'est bien là le beau travail, qui me semble poursuivi avec succès par l'excellent conseil du Grand Coteau, les *High Schools* et d'autres bonnes institutions locales du même genre. Mais, de grâce, qu'on laisse à nos langues acadienne et canadienne, comme autant de fruits savoureux, les tourbures et les expressions pittoresques qui font leur charme régional.

* * *

Si, en Louisiane, on parle encore couramment le français, il ne faut pas trop nous en étonner, tout en applaudissant à deux mains. Voilà un fait heureux, d'ordre éminemment naturel.

Sans doute, tout en embrassant la nationalité américaine en ce pays, la race française, tenace, jalouse de ses caractères ethniques, a voulu survivre et conserver sa langue, son sésame propre. Elle s'y est appliquée avec la constance et le courage qui la caractérisent, et je ne voudrais en rien diminuer l'immense mérite de nos frères de la Louisiane, d'avoir su conserver leur langue.

Mais de leur propre aveu, les Français de ce pays admettent que, plus heureux que ceux du Canada, ils ne subissent aucune contrainte de langue, aucune tentative d'anglicisation de la part du gouvernement américain.

Lorsqu'en 1803 Napoléon Ier céda aux Etats-Unis, pour la somme de cinq millions de dollars, ce riche pays, qu'il savait tôt ou tard devoir échapper de ses mains, il inscrivait dans le contrat de cession, que les Louisianais conserveraient, à côté de l'anglais le libre usage de la langue française. En marchant avisé, droit et honnête, la république américaine paya, et accepta la cession avec ses conditions. Elle fit honneur à sa parole, et ne chercha point à créer des ennemis à ses nouveaux citoyens au sujet de leur langue.

Le pays devint franchement bilingue avec une législation bilin-

l'élément français et l'élément anglais vécut en bons rapports, en douceur pour ainsi dire, sans conflits sérieux. Nous n'avons pas eu à combattre, disaient M. Dudley Leblanc et plusieurs autres Louisianais éminents.

Volla, sans doute, ce qui explique la nuance différente des deux survivances françaises, en Louisiane et au Canada. La première fut toute pacifique, la seconde belliqueuse, en raison de l'opposition plus ou moins marquée, qu'elle a toujours rencontrée sur son chemin. "Notre langue est une arme", écrivait Edouard Montpetit, ne la laissons pas se rouiller". Si nous avons pu dire avec Armand Lavergne "que la langue que nous parlons est un peu rugueuse, parce qu'elle a été souvent à la bataille", les Louisianais, eux, ne sembleraient pas éprouver le besoin de fourbir leurs armes.

Ils entretiennent en paix leur culture française, possèdent longtemps à la Nouvelle-Orléans des journaux français, dont nous avons pu lire des numéros spécimens au riche musée historique du Cabildo, le *Courrier*, le *Moniteur*.

Quelques-uns de leurs jeunes gens, et de leurs jeunes filles allaient poursuivre leurs études en France, et même dans notre province de Québec. M. E.-Z. Massicotte, notre distingué archiviste, me disait récemment, qu'au temps où il faisait ses études au collège Sainte-Marie, on comptait toujours une dizaine d'élèves louisianais, et autant dans le couvent d'Ursulines, que Mme Massicotte a fréquenté.

Tous ceux de ma génération se rappellent fort bien, qu'il y a vingt-sept ou vingt-huit ans, la fameuse troupe d'opéra français de Maurice Grau, qui faisait tous les ans la fête de nos oreilles mélomanes, ne passait pas une année sans accomplir un stage prolongé et lucratif à la Nouvelle-Orléans.

Les Français de la Louisiane sont restés fœderalement attachés à la religion catholique. Et leurs curés ont été, et sont encore, des Acadiens du pays ou du Canada, des Canadiens et des Français, prêchant le plus souvent en français. Dans les villes, de moins en moins, aujourd'hui. Comme chez nous au Canada, les curés de la Louisiane ont su allumer et entretenir des foyers de langue française où venait se réconforter et se retremper le courage de leurs ouailles.

Les Louisianais ont aussi merveilleusement développé l'armature économique de leur pays. Avec à-propos, ils ont amplifié et industrialisé les prodigieuses richesses de leur agriculture et de leurs pêches. Au moyen des petits rangers aquatiques, ils ont ingénieusement créé une industrie prospère et considérable de la fourrure. Dans le moindre village, on compte des établissements de conserves alimentaires, où on accumule les légumes, les fruits de la terre et les trésors de la mer, tels que les huîtres, les moules, les crevettes, les thons, et autres délicieux poissons des mers du sud.

L'élément espagnol de la population, peu nombreux en 1803, lors de la cession et presque uniquement composé de fonctionnaires, a été rapidement absorbé par la majorité française. Aussi, les noms espagnols qu'on rencontre encore, tels que De Lara, Rodriguez, Sincalca, etc., désignent des familles ne parlant plus que français et anglais.

Bref, la Louisiane, à côté d'une

ils n'ont plus de français dans les écoles primaires, uniquement quelques heures dans les *high schools* et les couvents, comme autrefois d'agrément. Les documents publics ne sont plus bilingues. La jeunesse, instruite en anglais, placée et employée dans des établissements de commerce et d'industrie, où les affaires se transigent le plus souvent en anglais, perd fatalement l'usage et le goût de la langue française, qu'elle ne parle plus guère qu'au vieux foyer paternel. L'opéra français a dû fermer ses portes, faute d'auditeurs. Les journaux français ont disparu un à un. Le dernier, l'*Abeille*, il y a dix ans. Pourquoi? Parce qu'il ne faisait plus ses frais.

Mais alors, mes amis, disais-je à nos hôtes, vous n'avez plus de sentinelles vigilantes pour veiller à la sécurité et au développement de votre phalange. Il faut relever l'*Abeille*, pour que ce journal remplisse parmi vous ce rôle de toute première importance. Que coûterait à sept cent mille Louisianais d'origine française, le maintien d'un journal français, champion de votre culture et de votre splendide histoire, sources intépissables d'énergies merveilleuses? Une bagatelle.

Dans votre intérêt, renouvez en Louisiane la profitable aventure du *Devoir* à Montréal, et de l'*Évangéline* à Moncton.

Allons-nous donc, Français du Canada et des Etats-Unis, afin de promouvoir nos intérêts communs Frères de la Louisiane, suivant l'expression pittoresque de notre ami, M. Dudley Leblanc, "halions donc un peu ensemble". Collaborer à nos journaux, à nos revues, liser les. Visitez-nous plus souvent. Correspondons fréquemment. Échangeons des prix d'honneur pour atténuer cet échange fraternel.

Comme conséquence de cette fructueuse collaboration, la véritable Louisiane, pourtant déjà si riche en fleurs de toute beauté, verra de nouveau s'épanouir en son sein une variété splendide, la culture française, qui jettera sur votre incomparable pays, un lustre dont se glorifiera la Grande République américaine. Car cette belle plante, après avoir brillé du vif éclat de ses fleurs, se couvrira de fruits, même économiques, puisque, suivant l'heureuse idée exprimée chez vous au cours de notre visite, par M. l'abbé Groulx, notre éminent professeur d'histoire, ce foyer de culture française, que vous aurez rallumé et attisé, fournira à votre patrie américaine, les innombrables professeurs et diplomates français que réclament constamment ses chancelleries, ses *high schools*, et ses universités.

Dr Edgar DAVID

(Montréal, 22 mai 1931).

La semaine contre le blasphème

ELLE S'OUVRE DEMAIN - SI-
MONS DANS LES EGLISES
CAUSERIES A LA RADIO

La semaine contre le blasphème, organisée par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, avec le concours de sœurs sœurs, s'ouvre demain, 31 mai, par des sermons dans toutes les églises de Montréal et de la province.

Ce soir M. Félix Desrochers, avec direction, la radio.

En Acadie louisianaise

La Nouvelle-Orléans, à midi, 21 avril (par courrier aérien).—Nous venons d'achever la tournée de l'Acadie louisianaise. Il faudrait des articles et des articles pour raconter cette tournée et essayer d'en dégager les leçons. Je m'y essaierai au retour.

Comme ampleur, comme éclat et chaleur des manifestations, cela dépasse ce que révalent les plus optimistes.

A Saint-Martinville (simple village en somme), les fêtes du dévoilement du monument à Evangéline ont groupé un auditoire que de bons juges estiment à plus de 20,000 personnes. Ces fêtes couronnaient trois jours de grandes manifestations à travers les villages de l'Acadie louisianaise. On pouvait croire qu'elles épuiserait l'éner-

me veut en indiquer qu'un seul pour aujourd'hui. Le gouvernement devrait demander aux compagnies de chemin de fer de rétablir les taux de faveur qui existaient autrefois en faveur des colons. S'il le faut, le gouvernement devrait dédommager financièrement les compagnies de chemin de fer.

Les prix des produits agricoles ont baissé, il est vrai, et l'agriculteur vit maigrement. Il vit tout de même tandis que le chômeur des villes est exposé à mourir de faim. L'agriculteur le plus pauvre trouve

grande partie des discours ont été irradiés.

Ce matin même, nous sommes reçus par le maire de la Nouvelle-Orléans; cet après-midi, promenade sur le Mississippi. Ce soir, banquet civique. Demain, nous prenons la route du retour. —O. H.

M. Bourassa et

Mais il peut y avoir, il y a sûrement des gens à qui, pour une raison ou pour une autre, notre programme entier ne convient pas. Que ceux-là sachent bien que notre Service des Voyages établira pour eux toutes les combinaisons utiles: on n'a qu'à se mettre en relations avec lui.

En bref, on part d'où l'on veut et l'on revient comme l'on veut. Nous avons des gens qui sont en Floride et veulent nous rejoindre en Louisiane; nous en avons qui sont déjà rendus en Louisiane et veulent faire avec nous le voyage de retour; nous en avons d'autres qui, partant avec nous, veulent revenir par le canal de Panama et la Californie; à tous le Service des Voyages fournira renseignements et billets nécessaires.

Le Service des Voyages est donc toujours prêt à promener ses clients dans le monde entier. On ne doit bien de ne pas l'oublier.

En Louisiane

ON PART COMME ON VEUT ET
L'ON REVIENT COMME ON
VEUT

Nous avons rappelé déjà, nous publions assez souvent en annonce les grandes lignes de notre voyage en Louisiane: départ le 12 avril, aller par Chicago, Saint-Louis, Port de Chartres, Matchez, visite de la Louisiane, particulièrement de l'Acadie louisianaise, retour par le Golfe de Mexique et l'Atlantique, avec arrivée à Montréal le 28.

Ceci, après de longues et nombreuses études, a été combiné de façon à donner le maximum d'intérêt avec le minimum de fatigue: le trajet en chemin de fer sera suivi de la visite en autobus de la Louisiane, puis d'un voyage par mer reposant et ininterrompu. Nous avons été heureux de pouvoir épargner au gros des voyageurs le surcroît de fatigue que comporterait un voyage aller et retour en chemin de fer.

Laurentideau de la Maisonneuve

ment d'un jardin botani-
en prenant connaissance
des Laurentideau. On sait
que le pouvoir d'emprunt
parc de Maisonneuve jus-
ars est désormais abrogé.
de Me Laurentideau se lit

qui est maintenant pro-
peut bien y faire des tra-
er un jardin botanique et
is ou à même les em-
on pouvoir général d'em-
sera soumis aux disposi-
nt, devra être approuvé

at en chef de la ville, con-
directeur des services
pouvait emprunter, pour
de Me Laurentideau, une
partie seulement de l'em-
risé par la charte de la

trouvât dépossédée de ce
ons.

itue un attrait positif
ce genre, croyons-nous,
et au grand public (nous
t nous aurons occasion
aleur éducative d'un pa-
nt la valeur touristique
n, dont le plan comporte
jeux, les populations de
endroit de récréation
er présentement au parc

as perdu. Si le referen-
ander l'autorisation aux
rendeau. Nous n'avons
sprit de clocher subsiste
miraculeusement pour
voire d'un intérêt qui
lle de Montréal. Or, la
oisme déjà existant.

avons demandé, affecter
close au développement
nique; mais nous savons
mandes de tous les côtés
départ de cette recette
le budget ne laisse
pour les frais d'admi-

sant tout droit, sans lui rendre ce
geste cordial.

Un de mes anciens collègues à la
tribune des journalistes, à Ottawa,
— c'était un des aînés et j'étais
alors tout jeune journaliste, —
m'écrivit de l'extérieur à propos de
M. Blake et des souvenirs de M.
Ross:

"J'ai entendu toutes sortes
d'anecdotes au sujet de M. Blake...
Vers 1896, alors qu'il était député
d'Irlande aux Communes anglai-
ses, j'eus le privilège de le rencon-
trer sur son invitation, à sa rési-
dence de Toronto. Ce n'était pas

du tout le M. Blake dont j'avais en-
tendu parler, mais l'homme le plus
affable et le plus délicat que j'aie
jamais rencontré. Quatre ou cinq
ans plus tard, lui et John Dillon
devaient parler à Montréal. M. Dil-
lon, indisposé, fut remplacé par M.
Joe. Devlin, alors tout jeune hom-
me, qui accompagna M. Blake. La

petite part que je pris à l'organisa-
tion de cette assemblée me fit de
nouveau rencontrer M. Blake. En
1903, j'étais à Londres en mission
de journaliste et j'allai rendre hom-
mage à M. Blake, un dimanche
après-midi. Je le trouvai dans un
état de santé précaire. Mais le len-
demain, il nous invita à dîner, ma

femme et moi; une autre fois nous
primes le thé avec lui sur la
fameuse terrasse du parlement,
où il fit plusieurs tours avec moi,
commentant pour mon profit
et, avec sa profonde expé-
rience, les actes des hommes pu-
blics qui gouvernaient alors l'Empi-
re sous ses yeux. Ce n'était assu-
rément pas le Blake de la légende,

celui au sujet duquel M. Ross par-
le de Magurn. Je puis ajouter que
jusqu'à la dernière année de sa vie,
j'eus, dans des lettres et par d'au-
tres attentions courtoises, à l'an-
cienne manière, la preuve évidente
que le Blake froid et distant de la
légende politique n'avait rien de
commun avec le gentilhomme

tout à fait charmant que j'eus le
plaisir de connaître. . . Je soup-
çonne que M. Blake craignait les
manifestations d'affection, alors
qu'il faisait de la politique, et qu'il
ne voulait pas paraître, comme l'on
dit, avoir le cœur sur la main. A-
je tort ou raison, ce que je puis dire,
c'est que cet homme, dont les vastes
qualités sont admises de tous, et
dont l'on a voulu faire un être dur,

bourru, sans aucun tact, était aussi
charmant, aussi amical, aussi na-
turellement humain que tous ceux
que j'ai rencontrés. Je l'entends
encore me dire quel grand plaisir
il aurait eu, s'il avait pu tendre la
main par-dessus la table et prendre
au collet, pour le secouer vivement,
un de ses collègues irlandais
(mort depuis, citoyen distingué)

troqu Coast dans la bibliothèque du
premier ministre. Sir Wilfrid, en
robe de chambre, un livre aux ge-
noux, était assis devant un grand
feu de grille. Il fut la courtoisie
incarnée, tout comme chaque fois
qu'il recevait des journalistes. Il
me dit seulement, du ton le plus
cordial: "Je voulais vous déclarer,
mon ami, que le représentant du
Toronto Globe sera le bienvenu
chez moi à toute heure et n'importe
quand". Je n'en sus pas plus
long..."

C'est cela qui renseigne un jour-
naliste sur une crise ministérielle
éventuelle!

G. P.

Bloc-notes

L' "Evangéline"

Grande date demain dans l'his-
toire de l'Acadie du Nord: l'Evan-
geline devient quotidienne.

Ce lancement a été soigneuse-
ment préparé. L'Evangéline, avant
de devenir quotidienne, a fait une
longue carrière d'hebdomadaire.
Elle a montré ce qu'elle vaut et
ce qu'elle peut.

Son entrée dans la presse quoti-
dienne est un événement considé-
rable, non seulement pour l'Acadie,
mais pour tous les groupes fran-
çais du pays et pour les intérêts
généraux du Canada.

Grâce à ce nouveau quotidien,
nous serons tous mieux renseignés
sur la vie acadienne et sur les
conditions générales aux Provinces
Maritimes.

Avons-nous besoin d'ajouter que
nous souhaitons à l'Evangéline le
plus complet et le plus rapide suc-
cès?

En Angleterre

Les menaces de crise se suivent et
n'aboutissent point. Toujours, il
se trouve un nombre assez consi-
derable de libéraux pour assurer aux
travailleurs de M. MacDonald une
juste majorité. On taille ici ou là
dans un projet de loi dangereux,
dans un amendement désagréable et
l'on finit par s'accorder.

Mais combien de temps cela pour-
ra-t-il durer?

Pendant ce jeu savant, les libé-
raux et les travailleurs paraissent
perdre du terrain devant le corps
électoral, et le parti libéral parle-
mentaire commence à se désagré-
ger. Sir John Simon, et deux ou
trois autres, ont déjà formulé leur
dissidence. Cela peut ne pas mo-
difier le résultat des scrutins pa-
lementaires, mais cela fait mauvais
effet dans le public. Car sir John
Simon, s'il n'est point un politique
fort populaire, n'est pas un des

A Ottawa

La grande

M. Bennett aura u
gens de la Saskat
sécheresse a tué
d'accord — La m
grande — Les nou

L'APREL AU CON TION DU CA D

Ottawa, 2 — La Cham
Communes a voté hier la p
lecture du bill du gouvern
latif au revenu, après avoir
en comité les exemptions d
de vente, la loi établissant
pôt d'un pour cent sur tou
importations, le timbre sur l
qués, etc. M. Bennett a auss
des mesures à prendre pou
liorer la situation dans l'Ou
il y a détresse. M. Bennett
de "calamité nationale la plu
de qu'il y ait eue", à cause
sécheresse qu'il a fait en
chewan où les récoltes son
quées. Le gouvernement, po
rer aux conséquences de ce
sette partielle, soumettra bie
projet de loi, auquel M. King
mis son entier appui, de mē
les députés des différents g
On estime que cent mille
nes, dans l'Ouest, vont se t
absolument dépourvues de
des ces mois-ci, notamment
katchewan et en Alberta. Un
leur extraordinaire a fait p
leurs souffrir toute la dépu
pendant tout le jour, car les
munes ont siégé bien que
l'anniversaire de la Conféd
et fête légale dans tout le p

Les faxes nouvelles

Au cours du débat sur ce
le premier ministre a annon
peut-être l'on exemptera de
du timbre les chèques de
moins, mais cela n'est pas
certain. De même, le premi
nistré a annoncé que le t
poste sera dorénavant accept
me timbre sur les chèques.

compri des voyageurs, sera prévu et réalisé.

Le Devoir n'engage point, quant aux bagages, sa responsabilité financière et l'on fait bien de les faire assurer — ce qui est une bagatelle; mais, comme le dit le Directeur du Service des Voyages, "la pratique veut que nous n'en perdions point", et l'on évite de rescapages fameux.

Nos anciens savent aussi, par ailleurs, que le ton moral des voyages est élevé. Le recrutement, cette année comme les autres années, garantit qu'il continuera d'en être ainsi.

La course en Louisiane est chose unique. Le retour, sur un très beau bateau, sera extrêmement rapide.

(Voir l'annonce du page 101)
Monsieur le Directeur du Service des
Voyages pour renseignements et
inscriptions.

Ce souci du confort est, du point de vue matériel, l'une des caractéristiques de nos voyages.

Nos anciens savent aussi, par ailleurs, que le ton moral des voyages est élevé. Le recrutement, cette année comme les autres années, garantit qu'il continuera d'en être ainsi.

La course en Land Rover est la

Le voyage de la Louisiane

LA QUESTION DES BAGAGES — LE TEMOIGNAGE DES AN- CIENS — UNE COURSE UNI- QUE

L'une de nos voyageuses — elle en est à son premier voyage avec le Devoir — nous dit: L'itinéraire, tel que vous venez de le donner, particulièrement la course à travers l'Acadie louisianaise, me paraissent splendides. Mais il faudra tout de même transporter quelques bagages. Qu'advient-il des bagages dans toutes ces courses?

Nous en appelons sur ceci, — comme pour tout le reste, — au témoignage des anciens, de tous ceux qui ont voyagé sous les auspices du Devoir en Acadie, en Ontario, aux Etats-Unis. Ils savent d'avance que tout ce qui est prévisible, quant au confort des voyageurs, sera prévu et réalisé.

...ier ministre, à l'âge qu'il vient d'avoir, il devra jeter du lest. Même s'il n'y paraît guère, il sent assurément la fatigue physique et il s'usurait s'il allait tenter de tenir longtemps tous les rôles qu'il occupe présentement. Il l'a certes compris, puisqu'il se prépare à chercher un collègue qui le soulage des détails de sa politique financière. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il renoncera à la surveiller, ni qu'il cessera d'être ce que les Anglais appellent le *master mind*.

G. P.

En Saskatchewan

Quelques précisions

Un récent article du Regina Star détermine l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, à faire, sous la signature de son président, M. Raymond Denis, et de son secrétaire, M. Antonio de Margerie, quelques précisions sur la situation scolaire en Saskatchewan.

Nous détachons de cette mise au point les paragraphes suivants:

Nous n'avons rien exagéré, et pour le prouver, il nous suffira de citer le texte de quelques-uns des amendements votés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Ce sont des lois. Ce sont des faits, le lecteur impartial appréciera:

1.—Aucun emblème d'une croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse, ne sera exposé à la vue dans ou sur une école publique durant les heures de classe, et aucune personne portant le costume d'une telle croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse n'enseignera ou n'aura le droit d'enseigner dans une école publique.

2.—Tout instituteur violant les stipulations de la clause 1, sera coupable d'offense et son certificat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre, et il sera aussi passible d'une amende ne dépassant pas \$50.00.

3.—Tout commissaire violant les stipulations de la clause 1, ou en permettant la violation, sera coupable d'une offense et passible d'une amende de pas moins de \$25.00 et ne dépassant pas plus de \$100; et s'il est condamné, il n'aura plus le droit d'être commissaire pendant toute période de temps déterminée par le ministre.

En dehors de ces amendes, par le paragraphe 5, les commissaires sont tenus solidairement responsa-

Si les susdits amendements ne suffisaient pas à montrer l'esprit qui anima les législateurs, nous pourrions encore en citer un autre voté durant la dernière session et qui enlève aux commissaires le droit d'accorder des jours de congé, à moins que ces jours de congé ne soient d'un caractère purement public.

C'est-à-dire que d'après cet amendement, toutes les écoles, séparées comme publiques, devront rester ouvertes les jours de fête catholiques comme l'Ascension, la Toussaint, l'Epiphanie, l'Immaculée-Conception, etc. Cette fois-ci, il n'y a pas d'exception; les écoles séparées seront atteintes comme les autres. Auparavant les commissaires d'écoles avaient le droit d'accorder un congé à l'occasion de ces jours de fêtes. Dorénavant, ils ne le pourront plus parce que ces fêtes ne sont pas publiques mais religieuses, et l'école devra rester ouverte, même si l'institutrice et tous les élèves sont catholiques.

(Suite à la page 2)

"L'Évangéline"

Le courrier de ce matin nous apporte le premier numéro de l'Évangéline quotidienne. C'est, en même temps qu'un numéro de journal ordinaire, un document sur la situation actuelle en Acadie. Il comprend trente-deux pleines pages, fort substantielles.

On ne pourra sûrement pas faire aussi riche tous les jours, mais le journal s'annonce fort bien. Nous lui réitérons nos meilleurs vœux de succès.

Les deux évêques acadiens, NN. SS. Leblanc et Chiasson, ont adressé au journal deux lettres qui lui font le plus grand honneur.

Pour l'église de Rubaga

Nous accusons réception d'une somme de deux dollars pour l'installation de haut-parleurs dans l'église de Rubaga, Ouganda.

Cela porte à près de vingt dollars le total des souscriptions reçues par l'entremise du Devoir. Les personnes dévouées aux oeuvres missionnaires pourraient hâter la perception de la somme nécessaire en sollicitant leurs parents et connaissances.

On peut faire parvenir les sous-

raissent plus aux séances. La Chambre ont dû s'incruster, qu'il soit de leur faute, dans phalte de la large voie qui va rue Wellington à la porte cent y demeurer figés.

Il fallait vraiment du courage pour traverser, à pieds, n'importe quel jour de la semaine dernière vers l'heure de midi, la place du Parlement.

Dans les coins d'ombre, aux environs du Château Laurier, le renne, impitoyable, marquait ou 104 et même 106 degrés non pas au-dessous mais au-dessus zéro. Au soleil, le thermomètre marquait jusqu'à 144 degrés et même davantage. La ville d'Ottawa peut se vanter d'avoir été, pendant quelques jours, la ville la plus chaude du Canada.

Il n'est pas surprenant que les députés aient demandé la permission de siéger sans veston. Il y a le décorum et le préséant, bien qu'il ait connu la vie sans beaucoup de décor pendant ses années de début dans le territoire du Yukon.

Tout au long de la semaine dernière, il n'est pas exagéré de dire que la Chambre et les comités de la Chambre, notamment celui qui s'occupe de l'entreprise hydro-électrique de Beauharnois, siégeaient dans une atmosphère d'atmosphère.

Maintenant que l'habitude prise d'avoir chaud, la session va-t-elle pas, en cette ambiance torpide, se prolonger jusqu'en août?

Le travail sessionnel

Malgré la chaleur ou peut-être bien à cause de la chaleur, les députés ont tout de même abattu beaucoup de besogne au cours de la semaine dernière. Un bon nombre de crédits budgétaires ont été votés par le ministère de l'Intérieur ainsi que par le ministère des Pensions et de la Santé nationale.

De son côté, le premier ministre a fait approuver un certain nombre de résolutions relatives aux dépenses nouvelles annoncées dans le discours du budget.

Il reste quand même pas mal de travail à accomplir avant que la prorogation n'ait lieu. Les plus optimistes n'entrevoient pas la fin de la session avant la troisième semaine de juillet, aux environs du 15. Que la prorogation ait lieu au cours de la semaine suivante et ce sera déjà beau. L'Ottawa Journal, notre conservateur, qui est supposé être renseigné de première main, annonçait ces jours derniers que

Notre pèlerinage en Louisiane

Chicago, Saint-Louis, Fort de Chartres, l'Acadie louisianaise, la Nouvelle-Orléans — Nos amis nous attendent

Nous vous attendons! Tel est le résumé des lettres qui nous arrivent du fond de la Louisiane.

Cette parole, de toute évidence, n'est pas une simple formule de politesse. Elle correspond à des projets, à des offres très précises.

Et c'est une bonne nouvelle dont nous voulons tout de suite faire part à nos lecteurs, particulièrement à ceux d'entre eux qui se proposent d'entreprendre avec nous le voyage de la Louisiane.

M. Dudley-J. Leblanc, le chef de la délégation louisianaise, nous écrit en particulier qu'il se met tout entier à notre disposition et nous suggère tout un itinéraire qui nous permettra de voir en détail, non seulement la Nouvelle-Orléans, mais les paroisses acadiennes de la Louisiane. Cela se fera par autobus. On veut bien nous écrire aussi que la date que nous avons choisie, avril, est particulièrement favorable quant à la température.

Nous donnerons très prochainement le détail, avec toutes les indications utiles, de notre projet de voyage. Disons tout de suite qu'il comporte un arrêt à Chicago, un autre à Saint-Louis, un troisième au Fort de Chartres, puis la visite de la Louisiane proprement dite. Nous verrons de la sorte un pays nouveau pour la très grande majorité de nos voyageurs et nous suivrons à travers le continent la trace des vieux pionniers français. A Chicago, nous irons nous incliner devant le monument de Marquette, à Saint-Louis, nous évoquerons pareillement la mémoire des anciens, au Fort de Chartres, remis en pleine lumière par la pieuse énergie de Mgr Schlarman, l'érudit évêque de Peoria, nous visiterons les ruines d'une des grandes oeuvres militaires des Français d'Amérique. Enfin, en Louisiane, avec tous les souvenirs canadiens qu'évoque l'histoire, nous aurons la très grande joie de visiter un groupe français d'une très grande importance.

Ce groupe, nous en avons plus d'une fois parlé à nos lecteurs. Et nous avons dit pourquoi il nous paraît, non seulement opportun, mais fort utile, de lier avec lui de plus intimes relations.

Ce sera, tous les jours presque nous en apportent la preuve, chose extrêmement facile. Les esprits, les coeurs, sont, de part et d'autre, tout prêts à se donner.

Notre courrier rend le même son, est aussi vibrant que lors de notre premier voyage en Acadie. De là-bas, on nous écrit aussi sur un ton infiniment aimable et touchant. Pour décrire l'accueil qu'on nous promet, il n'y a qu'un mot, et qui résume dix lettres différentes: *fraternel*.

Ces lettres, sous des formules diverses, ont le même accent, qu'elles émanent du vénérable évêque de Lafayette, Mgr Jeanmard, d'un homme public comme M. Leblanc ou des pèlerins et pèlerines de l'été dernier.

Tout promet donc un gros succès. Si les conditions économiques étaient autres, nous n'hésiterions même pas à écrire: un énorme succès.

Tel quel, nous avons lieu de croire que ce voyage fera de l'histoire, et de l'histoire féconde.

Omer HEROUX

Notre voyage en Louisiane

UN DEPLIANT EXPLICATIF

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre Service des Voyages publiera d'ici quelques jours un dépliant explicatif, avec itinéraire détaillé de notre voyage en Louisiane.

Nous commencerons d'ici quelques jours avec la publication d'une série d'articles historiques sur le pays que nous visiteront et visiteront les voyageurs.

Cette ville de Saint-Louis, qui ne garde probablement pas aujourd'hui beaucoup de vie française, est toute pleine de souvenirs français. Les noms de Chouteau, de Laclède, d'autres encore, rappellent ses origines. En fait, elle fixe sa naissance au 14 février 1764, alors qu'un groupe de pionniers, partis du Fort de Chartres sous la direction d'Auguste Chouteau, s'y vint établir. Laclède, l'année précédente, avait avec Chouteau exploré la région et, suivant un récit qui est encore conservé et que les gens du pays citent avec orgueil, choisi le site actuel de Saint-Louis, déclarant à Chouteau: Vous viendrez ici dès l'ouverture de la navigation, vous y ferez un établissement d'après le plan que je vous donnerai. Car ici pourras développer l'une des plus belles villes de l'Amérique, puisqu'ici se rencontrent de si exceptionnels avantages géographiques.

Laclède, comme tant d'autres pionniers, avait vu juste. La ville, dès ses premières années, joua un rôle important; elle est devenue l'une des grandes cités du continent. Les gens du pays le louent à la fois de son développement normal, sans à-coups et sans ressac, et du caractère presque domestique qu'elle a conservé. — Chez nous, vous disent-ils, la besogne de la journée terminée, chacun rentre chez soi... Et l'un d'eux ajoutait avec un sourire: Vous ferez bien de ne pas vous risquer le soir dans tel ou tel coin... Les gens de la ville sortent si peu que les inévitables malandrins ne peuvent satisfaire que sur les touristes leurs instincts de lucre et de vol...

Saint-Louis joua longtemps un rôle d'avant-poste. De là partirent de multiples expéditions scientifiques ou commerciales. Le groupe français de Saint-Louis tint dans ce travail d'exploration une place que les Américains d'aujourd'hui se plaisent à reconnaître. Une publication locale rappelait que c'est à une branche des Chouteau que Kansas City doit son existence, que c'est un Robidoux, de Saint-Louis, qui fonda Saint-Joseph, que l'un des Ménard, de Saint-Louis toujours, fut pareillement le fondateur de Galveston.

Il y a là tout un passé glorieux, sur lequel Joseph Tassé écrivit jadis des pages fort intéressantes, dont les Américains s'occupent beaucoup et avec lequel il faudra essayer de familiariser les générations actuelles.

A moins que nous ne soyons des imbéciles, l'exposition du centenaire, que les citoyens de Chicago sont déjà à monter, nous fournira une excellente occasion de rappeler ce passé aux étrangers comme aux nôtres.

Saint-Louis garde au *Jefferson Memorial*, un fort bel édifice ses trésors d'histoire. Malheureusement pour nous, nous ne disposons que de trop courts instants et le *Jefferson Memorial* offre, à côté de ces pièces d'archives, un attrait d'un caractère différent et puissant.

Lindbergh, on le sait, n'est pas de Saint-Louis; mais c'est à Saint-Louis qu'il a fait son apprentissage de pilote, à Saint-Louis qu'il a trouvé les concours financiers qui lui ont permis de réaliser son audacieuse entreprise, de se lancer à travers l'Atlantique sur l'avion qu'il tint à appeler *The Spirit of St. Louis*.

C'est pourquoi sans doute l'extraordinaire jeune homme a fait à Saint-Louis l'hommage des cadeaux qui lui vinrent du monde entier. La collection est extrêmement riche, et, à l'invendu, on l'imagine aisément, le temps passe très vite.

Aussi bien la plupart d'entre nous n'avaient-ils eu que le temps de l'examiner lorsque sonna l'heure du départ. Il nous fallut sacrifier la partie historique. Un incident ajouta à notre très grand regret.

Le femme d'allures distinguées nous servait de guide, nous guidait avec amabilité, expliquait et renseignait.

fallait sacrifier la partie historique. Un incident ajouta à notre très regret.

Une femme d'allures distinguées nous servait de guide, nous s'adressait avec amabilité explications et renseignements. Tout à coup, désignant une pièce d'orfèvrerie, elle coupe son commensal anglais de ce texte français inscrit sur la pièce: *Il n'y a plus d'Atlantique...* L'accent était d'une telle pureté que personne ne s'y pouvait méprendre. — *Vous parlez français!* fit l'un de nous. — *Et vous aussi,* répondit-elle. *Et tous ces gens parlent-ils français aussi?* — *Mais ouï!* — *Oh! alors, quel charin de ne l'avoir pas su plutôt...* *Je suis une Beaugard...*

Que plaisir c'eût été de causer en français quelques minutes de plus avec cette femme charmante qui, si nous ne nous trompons point à la fois par la famille de son mari aux Beaugard de Louisiane et par la sienne propre aux Français du Canada.

Adressons-lui du moins d'ici un nouveau merci pour son extrême obligeance.

Une surprise heureuse, et que nous devons à S. E. Mgr Schlarman, l'historien du Port de Charities, nous attendait à Saint-Louis. Sur sa demande, le R. P. Souvay, directeur du grand séminaire de Saint-Louis, une autorité sur l'histoire du

Vers la Louisiane

Une avant-midi à Saint-Louis

Nous sommes arrivés à Saint-Louis le mardi matin (14 avril). Nous n'y devions passer que quelques heures, notre après-midi étant prise par la visite du Fort de Chartres, qui est à soixante milles de la grande ville. Ces quelques heures, nous les avons surtout employées à une tournée en autocar, coupée de trois ou quatre arrêts à des points particulièrement intéressants, notamment à la cathédrale. L'impression générale est très bonne: Saint-Louis possède un groupe d'édifices publics et privés fort intéressants. Et je crois bien que personne d'entre nous n'oubliera jamais sa visite au jardin botanique, ni les trop rapides instants passés au jardin zoologique. On dit qu'ils comptent parmi les plus beaux du monde, et nous sommes tout prêt à le croire.

Quelle joie que de se promener à travers ces fleurs de tous les pays du globe! Quelle joie encore que de pouvoir, en quelques instants, apercevoir tant d'oiseaux et d'animaux divers! Les volières, par exemple, donnent l'impression d'une sorte de féerie qui se réaliserait sous nos yeux.

Voilà tout à coup, et côte à côte, tous ces oiseaux aux couleurs vives, aux formes élégantes et parfois si bizarres, que vous ne connaissez encore, la plupart du temps, que par les livres et les images, constater que rien jusqu'ici n'a pu vous en révéler la véritable beauté, c'est un bonheur exquis!

Et l'on ne peut s'empêcher de songer aux écoliers qui ont l'incomparable avantage de compléter à pareille école leurs classes d'histoire naturelle.

Qu'avons-nous chez nous qui se puisse vraiment comparer à ces jardins? On fait parfois à l'étranger des réflexions qui commandent une humilité profonde et incitent à formuler de beaux rêves.

Hâtons-nous, de grâce, d'aider ceux qui veulent nous constituer un jardin botanique digne de notre ville et donner à notre embryon de jardin zoologique un développement convenable.

Et, en attendant, sachons au moins profiter de ce qui existe: combien, sur le million d'habitants que compte aujourd'hui Montréal, se sont jamais donné le plaisir de visiter les serres du Parc La Fontaine?

pays, était venu, en compagnie d'un ami, nous saluer à la gare, nous offrir ses bons services. Le R. P. Soucy n'a malheureusement pu, comme il l'aurait voulu, — il avait cité comme témoin ce jour-là même dans une cause importante — nous accompagner au Fort de Chartres, mais nous tenons à lui dire, comme à S. E. Mgr Schlarman qui nous avait recommandés à lui, notre vive gratitude.

Il est de ceux que nous n'oublierons pas et dont nous souhaitons ardemment la visite au Canada.

Le livre de Mgr Schlarman, *From Quebec to New Orleans*, que doivent lire tous ceux qui veulent connaître ce pays et son histoire, est en vente à notre Service de Librairie. \$5, 75 c.

Quin HEROUX

Croquis

En Cour de police

Penché sur ses dossiers, en attendant le juge qui retarde, occupé à recevoir en chambre des plaignants qui accusent et des accusés qui se plaignent, le greffier écrit. Il ne lève même plus son nez sur lequel chevauchent des lunettes à cercles d'argent pour répondre aux avocats qui lui demandent des détails sur leurs causes. Il leur répond d'une voix traillante en rajustant les rares cheveux qui garnissent encore le pourtour de son crâne luisant.

Il n'est pas d'humeur serene, ce matin, le greffier. Il a mal digéré, ou mal dormi et son caractère s'en ressent, comme c'est le cas pour tous les bilieux. Car c'est un bilieux le greffier, tout ce qu'il y a de plus bilieux. Il fait un contraste frappant avec son juge qui entre justement, majestueux et gras, souriant, toujours souriant même lorsqu'il envoie quelque bandit notoire passer trois ou quatre ans au pénitencier.

Le juge épanoui et le greffier pousé au premier plan de cette cour de justice présentent un coup d'oeil étrange. Dans la salle, des témoins, des accusés et des avo-

main droite sur l'Evangile. Je n'en ai pas.

Le greffier, tiré de sa routine, lève la tête, regarde sur son nez ses lunettes et admet que le témoin est manchot du bras droit.

— "Méllez votre main gauche alors, lui dit-il pendant que les avocats s'esclaffent et que le juge sourit."

PROSPER

Block notes

Preuve nouvelle.

Les dépêches de ce matin disent qu'on n'aurait encore quand auront lieu les élections générales dans l'Etat libre d'Irlande. Elles pourraient être différées jusqu'à l'automne de 1952, mais beaucoup sont convaincus, disent-ils, qu'elles auront lieu cet été même.

Il y aurait à cela deux raisons: on ne tiendrait plus d'abord à recevoir au milieu de la fièvre électorale les pèlerins du Congrès eucharistique international. Puis, M. Cosgrave, le chef actuel du gouvernement, voudrait faire sa campagne avant l'expiration du quinquennat de M. de Valera. Le Daily

Le...

M.

Plus

m

ta

Qua

séance

conso

prévis

ère, c

d'unité

quo d'

Une

impo

une ky

nité d'

giant

n'ont

les rô

meux

accom

meroté

thor B

Auto

Laurentideau de la Maisonneuve

ment d'un jardin botani-
en prenant connaissance
des Laurentideau. On sait
que le pouvoir d'emprunt
parc de Maisonneuve jus-
ars est désormais abrogé.
de Me Laurentideau se lit

qui est maintenant pro-
peut bien y faire des tra-
er un jardin botanique et
is ou à même les em-
on pouvoir général d'em-
sera soumis aux disposi-
nt, devra être approuvé

at en chef de la ville, con-
directeur des services
pouvait emprunter, pour
de Me Laurentideau, une
partie seulement de l'em-
risé par la charte de la

trouvât dépossédée de ce
ons.

itue un attrait positif
ce genre, croyons-nous,
et au grand public (nous
t nous aurons occasion
aleur éducative d'un pa-
nt la valeur touristique
n, dont le plan comporte
jeux, les populations de
endroit de récréation
er présentement au parc

as perdu. Si le referen-
ander l'autorisation aux
rendeau. Nous n'avons
sprit de clocher subsiste
miraculeusement pour
voire d'un intérêt qui
lle de Montréal. Or, la
oisme déjà existant.

avons demandé, affecter
close au développement
nique; mais nous savons
mandes de tous les côtés
départ de cette recette
le budget ne laisse
pour les frais d'admi-

sant tout droit, sans lui rendre ce
geste cordial.

Un de mes anciens collègues à la
tribune des journalistes, à Ottawa,
— c'était un des aînés et j'étais
alors tout jeune journaliste, —
m'écrivit de l'extérieur à propos de
M. Blake et des souvenirs de M.
Ross:

"J'ai entendu toutes sortes
d'anecdotes au sujet de M. Blake...
Vers 1896, alors qu'il était député
d'Irlande aux Communes anglai-
ses, j'eus le privilège de le rencon-
trer sur son invitation, à sa rési-
dence de Toronto. Ce n'était pas

du tout le M. Blake dont j'avais en-
tendu parler, mais l'homme le plus
affable et le plus délicat que j'aie
jamais rencontré. Quatre ou cinq
ans plus tard, lui et John Dillon
devaient parler à Montréal. M. Dil-
lon, indisposé, fut remplacé par M.
Joe. Devlin, alors tout jeune hom-
me, qui accompagna M. Blake. La

petite part que je pris à l'organisa-
tion de cette assemblée me fit de
nouveau rencontrer M. Blake. En
1903, j'étais à Londres en mission
de journaliste et j'allai rendre hom-
mage à M. Blake, un dimanche
après-midi. Je le trouvai dans un
état de santé précaire. Mais le len-
demain, il nous invita à dîner, ma

femme et moi; une autre fois nous
primes le thé avec lui sur la
fameuse terrasse du parlement,
où il fit plusieurs tours avec moi,
commentant pour mon profit
et, avec sa profonde expé-
rience, les actes des hommes pu-
blics qui gouvernaient alors l'Em-
pire sous ses yeux. Ce n'était assu-
rément pas le Blake de la légende,
celui au sujet duquel M. Ross par-
le de Magurn. Je puis ajouter que

jusqu'à la dernière année de sa vie,
j'eus, dans des lettres et par d'au-
tres attentions courtoises, à l'an-
cienne manière, la preuve évidente
que le Blake froid et distant de la
légende politique n'avait rien de
commun avec le gentilhomme
tout à fait charmant que j'eus le
plaisir de connaître. . . Je soup-
çonne que M. Blake craignait les
manifestations d'affection, alors
qu'il faisait de la politique, et qu'il
ne voulait pas paraître, comme l'on
dit, avoir le cœur sur la main. Aj-
je tort ou raison, ce que je puis dire,

c'est que cet homme, dont les vas-
tes qualités sont admises de tous, et
dont l'on a voulu faire un être dur,
bourru, sans aucun tact, était aussi
charmant, aussi amical, aussi na-
turellement humain que tous ceux
que j'ai rencontrés. Je l'entends
encore me dire quel grand plaisir
il aurait eu, s'il avait pu tendre la
main par-dessus la table et prendre
au collet, pour le secouer vivement,
un de ses collègues irlandais
(mort depuis, citoyen distingué)

qui, à la fin de sa vie, avait été
rencontré par M. Blake. Je n'ai
jamais rencontré un homme plus
affable et le plus délicat que j'aie
jamais rencontré. Quatre ou cinq
ans plus tard, lui et John Dillon
devaient parler à Montréal. M. Dil-
lon, indisposé, fut remplacé par M.
Joe. Devlin, alors tout jeune hom-
me, qui accompagna M. Blake. La

troqu Coast dans la bibliothèque du
premier ministre. Sir Wilfrid, en
robe de chambre, un livre aux ge-
noux, était assis devant un grand
feu de grille. Il fut la courtoisie
incarnée, tout comme chaque fois
qu'il recevait des journalistes. Il
me dit seulement, du ton le plus
cordial: "Je voulais vous déclarer,
mon ami, que le représentant du
Toronto Globe sera le bienvenu
chez moi à toute heure et n'importe
quand". Je n'en sus pas plus
long."

C'est cela qui renseigne un jour-
naliste sur une crise ministérielle
éventuelle!

G. P.

Bloc-notes

L' "Evangéline"

Grande date demain dans l'his-
toire de l'Acadie du Nord: l'Evan-
geline devient quotidienne.

Ce lancement a été soigneuse-
ment préparé. L'Evangéline, avant
de devenir quotidienne, a fait une
longue carrière d'hebdomadaire.
Elle a montré ce qu'elle vaut et
ce qu'elle peut.

Son entrée dans la presse quoti-
dienne est un événement considé-
rable, non seulement pour l'Acadie,
mais pour tous les groupes fran-
çais du pays et pour les intérêts
généraux du Canada.

Grâce à ce nouveau quotidien,
nous serons tous mieux renseignés
sur la vie acadienne et sur les
conditions générales aux Provinces
Maritimes.

Avons-nous besoin d'ajouter que
nous souhaitons à l'Evangéline le
plus complet et le plus rapide suc-
cès?

En Angleterre

Les menaces de crise se suivent et
n'aboutissent point. Toujours, il
se trouve un nombre assez considé-
rable de libéraux pour assurer aux
travailleurs de M. MacDonald une
juste majorité. On taille ici ou là
dans un projet de loi dangereux,
dans un amendement désagréable et
l'on finit par s'accorder.

Mais combien de temps cela pour-
ra-t-il durer?

Pendant ce jeu savant, les libé-
raux et les travailleurs paraissent
perdre du terrain devant le corps
électoral, et le parti libéral parle-
mentaire commence à se désagré-
ger. Sir John Simon, et deux ou
trois autres, ont déjà formulé leur
dissidence. Cela peut ne pas mo-
difier le résultat des scrutins pa-
lementaires, mais cela fait mauvais
effet dans le public. Car sir John
Simon, s'il n'est point un politique
fort populaire, n'est pas un homme

A Ottawa

La grande

M. Bennett aura u
gens de la Saskat
sécheresse a tué
d'accord — La m
grande — Les nou

L'APREL AU CON TION DU CA

Ottawa, 2 — La Cham
Communes a voté hier la p
lecture du bill du gouvern
latif au revenu, après avoir
en comité les exemptions d
de vente, la loi établissant
pôt d'un pour cent sur tou
importations, le timbre sur l
qués, etc. M. Bennett a auss
des mesures à prendre pou
liorer la situation dans l'Ou
il y a détresse. M. Bennett
de "calamité nationale la plu
de qu'il y ait eue", à cause
sécheresse qu'il a fait en
chewan où les récoltes son
quées. Le gouvernement, po
rer aux conséquences de ce
sette partielle, soumettra bie
projet de loi, auquel M. King
mis son entier appui, de mē
les députés des différents g
On estime que cent mille
nes, dans l'Ouest, vont se t
absolument dépourvues de
des ces mois-ci, notamment
katchewan et en Alberta. Un
leur extraordinaire a fait p
leurs souffrir toute la dépu
pendant tout le jour, car les
munes ont siégé bien que
l'anniversaire de la Conféd
et fête légale dans tout le p

Les faxes nouvelles

Au cours du débat sur ce
le premier ministre a annon
peut-être l'on exemptera de
du timbre les chèques de
moins, mais cela n'est pas
certain. De même, le premi
nistré a annoncé que le t
poste sera dorénavant accept
me timbre sur les chèques.

...ier ministre, à l'âge qu'il vient d'avoir, il devra jeter du lest. Même s'il n'y paraît guère, il sent assurément la fatigue physique et il s'usurait s'il allait tenter de tenir longtemps tous les rôles qu'il occupe présentement. Il l'a certes compris, puisqu'il se prépare à chercher un collègue qui le soulage des détails de sa politique financière. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il renoncera à la surveiller, ni qu'il cessera d'être ce que les Anglais appellent le *master mind*.

G. P.

En Saskatchewan

Quelques précisions

Un récent article du Regina Star détermine l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, à faire, sous la signature de son président, M. Raymond Denis, et de son secrétaire, M. Antonio de Margerie, quelques précisions sur la situation scolaire en Saskatchewan.

Nous détachons de cette mise au point les paragraphes suivants:

Nous n'avons rien exagéré, et pour le prouver, il nous suffira de citer le texte de quelques-uns des amendements votés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Ce sont des lois. Ce sont des faits, le lecteur impartial appréciera:

1.—Aucun emblème d'une croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse, ne sera exposé à la vue dans ou sur une école publique durant les heures de classe, et aucune personne portant le costume d'une telle croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse n'enseignera ou n'aura le droit d'enseigner dans une école publique.

2.—Tout instituteur violant les stipulations de la clause 1, sera coupable d'offense et son certificat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre, et il sera aussi passible d'une amende ne dépassant pas \$50.00.

3.—Tout commissaire violant les stipulations de la clause 1, ou en permettant la violation, sera coupable d'une offense et passible d'une amende de pas moins de \$25.00 et ne dépassant pas plus de \$100; et s'il est condamné, il n'aura plus le droit d'être commissaire pendant toute période de temps déterminée par le ministre.

En dehors de ces amendes, par le paragraphe 5, les commissaires sont tenus solidairement responsa-

Si les susdits amendements ne suffisaient pas à montrer l'esprit qui anima les législateurs, nous pourrions encore en citer un autre voté durant la dernière session et qui enlève aux commissaires le droit d'accorder des jours de congé, à moins que ces jours de congé ne soient d'un caractère purement public.

C'est-à-dire que d'après cet amendement, toutes les écoles, séparées comme publiques, devront rester ouvertes les jours de fête catholiques comme l'Ascension, la Toussaint, l'Epiphanie, l'Immaculée-Conception, etc. Cette fois-ci, il n'y a pas d'exception; les écoles séparées seront atteintes comme les autres. Auparavant les commissaires d'écoles avaient le droit d'accorder un congé à l'occasion de ces jours de fêtes. Dorénavant, ils ne le pourront plus parce que ces fêtes ne sont pas publiques mais religieuses, et l'école devra rester ouverte, même si l'institutrice et tous les élèves sont catholiques.

(Suite à la page 2)

"L'Évangéline"

Le courrier de ce matin nous apporte le premier numéro de l'Évangéline quotidienne. C'est, en même temps qu'un numéro de journal ordinaire, un document sur la situation actuelle en Acadie. Il comprend trente-deux pleines pages, fort substantielles.

On ne pourra sûrement pas faire aussi riche tous les jours, mais le journal s'annonce fort bien. Nous lui réitérons nos meilleurs vœux de succès.

Les deux évêques acadiens, NN. SS. Leblanc et Chiasson, ont adressé au journal deux lettres qui lui font le plus grand honneur.

Pour l'église de Rubaga

Nous accusons réception d'une somme de deux dollars pour l'installation de haut-parleurs dans l'église de Rubaga, Ouganda.

Cela porte à près de vingt dollars le total des souscriptions reçues par l'entremise du Devoir. Les personnes dévouées aux oeuvres missionnaires pourraient hâter la perception de la somme nécessaire en sollicitant leurs parents et connaissances.

On peut faire parvenir les sous-

raissent plus aux séances. La Chambre ont dû s'incruster, qu'il soit de leur faute, dans phalte de la large voie qui va rue Wellington à la porte cent y demeurer figés.

Il fallait vraiment du courage pour traverser, à pieds, n'importe quel jour de la semaine dernière vers l'heure de midi, la place du Parlement.

Dans les coins d'ombre, aux environs du Château Laurier, le renne, impitoyable, marquait ou 104 et même 106 degrés non pas au-dessous mais au-dessus zéro. Au soleil, le thermomètre marquait jusqu'à 144 degrés et même davantage. La ville d'Ottawa peut se vanter d'avoir été, pendant quelques jours, la ville la plus chaude du Canada.

Il n'est pas surprenant que des députés aient demandé la permission de siéger sans veston. Il y a le décorum et le préséant, bien qu'il ait connu la vie sans beaucoup de décor pendant ses années de début dans le territoire du Yukon.

Tout au long de la semaine dernière, il n'est pas exagéré de dire que la Chambre et les comités de la Chambre, notamment celui qui s'occupe de l'entreprise hydro-électrique de Beauharnois, siégeaient dans une atmosphère d'atmosphère.

Maintenant que l'habitude prise d'avoir chaud, la session va-t-elle pas, en cette ambiance torpide, se prolonger jusqu'en août?

Le travail sessionnel

Malgré la chaleur ou peut-être bien à cause de la chaleur, les députés ont tout de même abattu mal de besogne au cours de la semaine dernière. Un bon nombre de crédits budgétaires ont été votés au ministère de l'Intérieur ainsi qu'au ministère des Pensions et de la Santé nationale.

De son côté, le premier ministre a fait approuver un certain nombre de résolutions relatives aux dépenses nouvelles annoncées dans le discours du budget.

Il reste quand même pas mal de travail à accomplir avant que la prorogation n'ait lieu. Les plus optimistes n'entrevoient pas la fin de la session avant la troisième semaine de juillet, aux environs du 15. Que la prorogation ait lieu au cours de la semaine suivante et ce sera déjà beau. L'Ottawa Journal, notre conservateur, qui est supposé être renseigné de première main, annonçait ces jours derniers que